UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Dimension interculturelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE au sein de l'école post-fondamentale du Burundi : cas des apprenants des classes de 3ème langues dans certaines écoles de la DPE Rumonge

Havyarimana, Jean Claude; Sous la direction de : Dr Adelin Mperejimana

2023
UB-ENS
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1895

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

MASTER CONJOINT EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

LANGUE ETRANGERE

DIMENSION INTERCULTURELLE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE AU SEIN DE L'ECOLE POST-FONDAMENTALE DU BURUNDI : CAS DES APPRENANTS DES CLASSES DE 3EME LANGUES DANS CERTAINES ECOLES DE LA DPE RUMONGE.

Par :

Jean Claude HAVYARIMANA

Sous la direction de :

Dr Adelin MPEREJIMANA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Didactique du Français Langue Etrangère

Bujumbura, Août 2023

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY:

Président : Dr Rémy NSENGIYUMVA

Directeur : Dr. Adelin MPEREJIMANA

Secrétaire : Dr. Pierre NDUWINGOMA

DEDICACE

A nos regrettés parents ;

A notre épouse ;

A notre famille ;

A nos frères et sœur ;

A toutes et à tous nos ami(e)s et connaissances ;

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Notre travail a été réalisé grâce aux efforts de pas mal de personnes auxquelles nous adressons nos sincères remerciements.

Mes sentiments de gratitude s'adressent principalement à notre Directeur de mémoire Dr. Adelin MPEREJIMANA qui, malgré ses nombreuses occupations a accepté de diriger ce mémoire. Son encadrement volontaire et permanent, ses conseils et orientations, sa rigueur scientifique et sa disponibilité nous ont été d'une grande importance.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos ami(e)s qui nous ont aidé dans les moyens financiers pendant ce cursus de formation en mastère.

Nous tenons également à remercier tous les enseignants de certaines écoles de la DPE Rumonge qui ont accepté de participer dans les enquêtes menées dans le cadre de cette recherche. Qu'ils sachent que nous reconnaissons tous les sacrifices qu'ils ont consentis en supportant les recherches.

Que tous les enseignants, de l'école post-Fondamentale et surtout ceux de l'université du Burundi et ceux de l'Ecole Normale Supérieure qui interviennent dans le Master de didactique du FLE trouvent ici exprimée notre sincère gratitude.

Enfin, que d'autres personnes ayant contribué d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin à la réalisation de ce travail trouvent ici satisfaction de l'œuvre à laquelle ils ont contribué.

Jean Claude HAVYARIMANA

RESUME

Notre sujet de recherche s'intitule « *Dimension interculturelle dans l'enseignement/apprentissage du français langues étrangère au sein de l'école Post-Fondamentale du Burundi : cas des apprenants des classes de 3eme* année *langues dans certaines écoles de la DPE Rumonge»*. Le choix de ce sujet a été motivé par la problématique de la compétence interculturelle dans l'enseignement du français en classe de 3eme année langues à l'école Post-Fondamentale du Burundi. Son objectif général est d'identifier les défis qui freinent les apprenants burundais à l'acquisition de la compétence interculturelle et aux enseignants burundais de français de s'en passer de cette dimension dans les pratiques enseignantes. Toutefois, le français est une langue étrangère au Burundi. Afin d'atteindre les objectifs visés, les enseignants burundais de la langue française doivent s'inspirer de cette dimension ainsi étudiée tout au long de ce travail.
Pour aborder ce sujet, nous avons présenté le cadre théorique et quelques concepts clés et significatifs en rapport avec ce sujet. Nous avons passé en revue de la situation de l'enseignement/apprentissage du FLE au Burundi. Et puis, pour avoir des résultats fiables, nous avons opté d'utiliser une méthodologie qualitative et quantitative à travers deux questionnaires, l'un pour les enseignants et l'autre pour les apprenants des classes de 3e année langues. Ensuite, nous nous sommes rendus sur terrain pour récolter les données et ces dernières ont été analysées et les résultats interprétés. Ce qui nous a entrainé à conclure que les pratiques enseignantes de la dimension interculturelle sont partiellement faites en classe de FLE au Burundi. En fin de compte, quelques suggestions à l' endroit des décideurs politiques de l'éducation et des enseignants ont été proposées.

Abstract

Our research subject is entitled "Intercultural dimension in the teaching/learning of French as a foreign language within the Post-Fundamental school of Burundi: case of learners in 3rd year language classes in certain schools of the DPE Rumonge". The choice of this subject was motivated by the problem of intercultural competence in the teaching of French in the 3rd year language class at the Post-Fundamental School of Burundi. Its general objective is to identify the challenges that hinder Burundian learners from acquiring intercultural competence and Burundian French teachers from doing without this dimension in teaching practices. However, French is a foreign language in Burundi. In order to achieve the desired objectives, Burundian teachers of the French language must draw inspiration from this dimension studied throughout this work. To address this subject, we presented the theoretical framework and some key and significant concepts related to this subject. We reviewed the situation of teaching/learning FLE in Burundi. And then, to have reliable results, we opted to use a qualitative and quantitative methodology through two questionnaires, one for teachers and the other for learners in 3rd year language classes. Then, we went to the field to collect the data and they were analyzed and the results interpreted. This led us to conclude that teaching practices of the intercultural dimension are partially carried out in FLE classes in Burundi. In the end, some suggestions for education policy makers and teachers were offered.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY…...……i

DEDICACE.....ii

REMERCIEMENTS.....iii

RESUME…….....iv

ABSTRACTiv

TABLE DES MATIERESv

SIGLES ET ABREVIATIONSix

AVANT-PROPOSx

INTRODUCTION GENERALE1

1. Contexte et intérêt du sujet.....2

2. Objectifs du choix du sujet.....3

3. Délimitation du sujet4

4. Problématique du sujet.....5

5. Hypothèses de recherche.....5

6. Méthodologie de recherche7

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL9

Introduction9

I.1. Définitions de quelques concepts clés10

I.1.1. Apprentissage (acquisition)11

1.1.2. Enseignement12

I. 1.3 Langue.....15

I. 1.3.1. La langue, concept didactique.....17

I.1.3.2. La langue conçue comme étant objet d'enseignement/apprentissage.....17

I.1.3.3. Langue maternelle 18

I.1.3.4. Langue étrangère 18

I.1.4. Notion de pédagogie 20

I.1.5. Notion de Culture et quelques concepts de son champ d'application 21

I.1.5.1. La culture cultivée et la culture anthropologique 23

I.1.5.1.1. La culture anthropologique 23

I.1.5.1.2. La culture cultivée 24

I.1.5.2. Diversité culturelle 25

I.1.5.3. Acculturation 26

I.1.5.4. L'Interculturel 26

I.1.5.4.1.La pédagogie interculturelle 27

I.1.5.4.2. L'intégration de la notion d'interculturel dans la pédagogie des langues étrangères 28

I.1.5.5.Multiculturalisme et interculturalisme 29

I.1.5.5.1. Le multiculturalisme 30

I.1.5.5.2. L'interculturalisme 31

I.1.5.5.3. L'intégration culturelle 32

I.1.6. Importance de la relation langue-culture 32

I.1.7. Représentations 32

I. 1. 8. Notion de compétence 34

CHAPITRE II. L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE AU BURUNDI 36

II.1. Les origines du français langue étrangère 36

II.2. Le français langue étrangère, quand et pourquoi 37

II.3. Comment le français devient une langue étrangère 38

II.4. La diffusion de la langue française. 38

II.5. Situation de la politique linguistique au Burundi et ses effets sur le système éducatif hérité de la colonisation 38

II.6. Situation actuelle des langues parlées et enseignées au Burundi 39

II.7. La part de la culture dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère 39

II.8. Prise en compte de la dichotomie : enseignement/apprentissage en classe de FLE 40

II.9. Le français au Burundi 40

II.10. Position de la langue française au Burundi 41

II.11. Quelques raisons de la diffusion minimale du français 42

II.12. La part de l'apprenant dans l'acte d'enseignement/apprentissage d'une langue 43

II.13. L'apprenant, élément central dans l'acte d'enseignement/apprentissage du FLE 44

II.14. Rôle de l'enseignant dans l'acte d'enseignement/apprentissage du FLE 44

II.15. La place du français dans la société burundaise 44

II.16.Le statut du français dans le système éducatif burundais 45

II.17. Comment travailler l'interculturel en classe de FLE 45

II.18. Enseignement/apprentissage : deux composantes didactiques complémentaires 46

CHAPITRE III. METHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNEES 48

Introduction 48

III.1. Méthodologie 48

III.1.1. Le choix de la localité de l'enquête à mener 48

III.1.2.L'enquête : le premier questionnaire III.1.2.1. Description du questionnaire 50

III.1.2.2. Présentation des questions 51

III.1.2.3. Présentation du questionnaire d'enquête destiné aux apprenants 51

III.2. L'enquête: deuxième questionnaire 53

III.2.1. Présentation du questionnaire 53

III.2.2. Présentation des questions 54

III.2.3. Présentation du questionnaire d'enquête destiné aux enseignants 54

III.3. Difficultés rencontrées 56

CHAPITRE IV. DESCRIPTION, ANALYSE, INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS . 58

Introduction 58

IV.1. Analyse, interprétation des résultats du premier questionnaire : 58

IV.2. Synthèse de l'Interprétation des résultats(1) 68

IV.3. Analyse des résultats du deuxième questionnaire 69

IV.4. Synthèse de l'interprétation des résultats(2) 78

Conclusion partielle 78

CONCLUSION GÉNÉRALE 79

Références bibliographiques 81

ANNEXES 85

SIGLES ET ABREVIATIONS

- CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- DPE : Direction Provinciale de l'Enseignement
- EHESP : Ecole des Hautes Études en Santé Publique
- ENS : Ecole Normale Supérieure
- FLE : Français Langes Etrangère
- FLM : Français Langes Maternelle
- FLS : Français Langes Seconde
- UB : Université du Burundi
- UNESCO : United Nations Educational Scientific and Culture Organization.

AVANT-PROPOS

L'explosion de nouvelles technologies de la communication et de l'information a occasionné de mouvements incessants des personnes dans tous les domaines de la vie courante. Dans la mesure du possible, l'apprentissage de plusieurs langues s'avère beaucoup nécessaire même si l'on ne peut pas prétendre apprendre toutes les langues qui existent aujourd'hui. Les apprenants burundais qui sont en situation d'acquérir des compétences linguistiques et communicatives ne doivent pas ignorer qu'ils doivent aussi développer une compétence interculturelle car toute langue est le moteur de la culture qu'elle véhicule. C'est à partir des éléments culturels de sa langue locale que l'apprenant burundais pourra développer sa capacité et son aptitude à pouvoir se tailler en lui-même sa culture de tolérance, de non-violence, de compréhension de l'Autre, lors des voyages, des rencontres et des échanges éventuels avec des personnes issues des cultures différentes. C'est dans ce contexte linguistique que les apprenants ont besoin des compétences communicatives à travers une dimension interculturelle. Pour ce faire, les concepteurs des programmes doivent y intégrer des éléments culturels locaux et sont choisis en fonction des besoins et niveau des apprenants. Ce sont ces éléments culturels qui vont occasionner la maitrise de la langue cible en général et du français en particulier.

INTRODUCTION GENERALE

De nos jours, grâce aux nouvelles technologies de la communication et de l'information, la diversité culturelle incarne tout à fait une réalité incontournable du moins que toute personne ne peut s'en passer. En effet, toutes sociétés qui sont déjà multiculturelles sont devenues, d'ores et déjà, de plus en plus interculturelles à cause de l'intensification des voyages, des rencontres et des échanges entre les humains issus des contextes sociolinguistiques et socioculturels différents. Selon Georges NIYONZIMA (2018 :12) : *« Chaque individu de la société est un être multiculturel. En plus de la culture liée à son existence d'homme ou de femme, il acquiert une culture de par la société dans laquelle il vit, celle du milieu où il a étudié et d'autres. »*

Cette pluralité se remarque un peu partout dans un même pays, chaque région, chaque ville, chaque groupe ethnique ou composante sociale (comme ici chez nous au Burundi), au sein de chaque clan constitue sans doute un terrain culturel particulier. Aussi, cette pluralité se retrouve même au niveau des individus à travers leurs manifestations éducatives, folkloriques, artistiques, techniques, professionnelles et leurs manières de vivre, de penser et d'agir.

Dans une perspective interculturelle, le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère exige la prise en compte des éléments historiques, géographiques et ethniques. Il n'est plus possible que les apprenants réfléchissent à leur vivre ensemble de manière monoculturelle. Certes, on peut supposer inlassablement que ces apprenants s'ouvrent aux autres, à l'altérité, au dialogue ; qu'ils s'intéressent aux métissages culturels et qu'ils comprennent que le monde dans lequel ils vivent est un monde à partager coûte que coûte.

De toute évidence, si nous parlons d'une dimension interculturelle dans le processus d'enseignement apprentissage d'une langue en général et d'une langue étrangère en particulier, nous évoquons bel et bien d'un fait tout à fait conséquent car cette dimension est indéniablement derrière toute activité pratique langagière. Tenant compte de ce qui précède, la relation langue-culture est si étroite qu'elle constitue deux facettes indissociables. C'est dans ce contexte d'échanges réciproques des éléments culturels entre les individus issus des cultures différentes que nous allons, un peu plus loin, montrer l'intérêt du choix de notre sujet de recherche

1. Contexte et intérêt du sujet.

Bien entendu, l'apprentissage de la langue de l'Autre aide l'apprenant à communiquer avec lui tout en ayant une meilleure compréhension de sa culture et son mode de penser et d'agir face aux différents contextes situationnels de communication langagière et culturelle. L'enseignement /apprentissage du français langue étrangère s'efforce de préparer l'apprenant à des interactions multiples et à prendre conscience d'autres groupes sociaux, d'autres peuples, d'autres cultures. Tout de même, l'apprenant du FLE est appelé à acquérir des compétences qui se manifestent dans l'interaction sociale, laquelle interaction opère constamment du moins par une mise en adéquation entre l'objectif linguistique et l'objectif culturel. La valeur de la culture dans l'enseignement/apprentissage du FLE est désormais admise, que ce soit pour communiquer efficacement dans des situations réelles, ou pour s'enrichir intellectuellement et accomplir certaines tâches dans la société. C'est la raison pour laquelle la littérature reste le vecteur culminant de la culture.

De la sorte, vouloir comprendre une œuvre littéraire nécessite de recourir à sa dimension culturelle dans laquelle s'ancre un mélange d'éléments rituels et de valeurs sociales. De ce fait, enseigner une langue, c'est penser dans son essence comme une activité culturelle ; par conséquent l'éducation interculturelle devrait avoir une place importante, pourquoi ? Parce que l'apprenant qui est amené à apprendre une nouvelle langue possède déjà sa culture. A cet effet, l'éducation interculturelle devient une nécessité pour la connaissance de l'autre. L'évolution et la qualité d'un système éducatif devrait quand bien même, contribuer à l'amélioration des connaissances sur autrui et permettre une meilleure compréhension entre les individus et les nations. A ce sujet, Ferrière (1921:2) rappelle que *« Dans les pays européens l'école s'est efforcée de dresser l'enfant à l'obéissance passive... Elle n'a jamais cherché à favoriser l'entraide. Il est facile de voir où ce dressage patient et continu devait conduire les peuples. Ils n'ont pas su s'insurger contre le mal que leur commandaient leurs gouvernants et leurs chefs militaires... Ils n'ont su prendre l'initiative des mesures de solidarité et de coopération qui eût pu, bien souvent, les sauver de la misère et de la famine. »* (Cité par Soledad Perez, Université de Genève, p.2).

L'éducation à la diversité linguistique et culturelle est une ouverture au dialogue avec l'Autre, à la tolérance, au respect identitaire et favorise en outre la communication interculturelle.

Tout en sachant que le processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère au Burundi a mis en confrontation deux systèmes linguistiques (Kirundi/français), il devrait nécessairement engendrer celles des deux cultures véhiculées par les deux langues. C'est pourquoi pour mieux réussir à l'issue de notre travail de recherche, nous avons pris appui sur la culture de l'apprenant burundais afin de pouvoir prédire de manière plausible la place qu'occupe l'aspect interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE dans l'école post-Fondamentale du Burundi.

Eh bien, notre travail de recherche à propos du sujet susmentionné se focalise sur la découverte de l'aspect d'interculturalité dans la démarche pédagogique de l'enseignement/apprentissage du FLE dans l'école post-Fondamentale du Burundi. Pour mieux réussir, un objectif principal a été formulé.

2. Objectifs du choix du sujet

Principalement, l'objectif qui nous a poussé à cadrer ce sujet est de pouvoir identifier les différents défis qui freinent les apprenants burundais à l'acquisition de la compétence interculturelle et par conséquent, proposer des voies de sortie qui pourraient prendre en compte une dimension interculturelle dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE ainsi que les représentations interculturelles que les enseignants de français ont de la culture française et des cultures des Pays francophones. De ce qui précède, nous nous sommes posé la question suivante: « quelle place occupe-t-elle la culture burundaise dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE au Burundi ? »

C'est dans la mesure où il s'observe l'absence d'une compétence interculturelle chez les apprenants burundais alors qu'en étudiant le FLE ils devraient aussi développer cette compétence comme l'on sait que la langue et la culture sont deux éléments étroitement liés et indissociables.

Voici ce que disent J.Perre Cuq et Gruca, I. à propos de la culture (2003), *« La justification majeure de la prise en compte de la culture en Didactique des Langues étrangère et seconde, est qu'elle établit le domaine de références hors duquel la production langagière ne fait pas sens (…) »*

De cette façon, entreprendre l'activité d'enseignement/apprentissage de toute langue en ignorant la dimension interculturelle serait du moins une activité sans issu escompté en faveur de la communauté bénéficiaire. Pour pouvoir arriver au terme de notre activité, nous n'avons pas manqué de faire la délimitation du sujet dans le but de présenter le domaine de définition de notre travail.

3. Délimitation du sujet

Notre travail de recherche s'articule sur deux grandes parties. La première partie est *théorique* tandis que l'autre est *pratique*. Première partie concerne le *Cadre théorique et conceptuel*. La deuxième partie concerne la *méthodologie de collecte de données*, *l'Analyse et l'interprétation des résultats*. A travers les éléments développés, nous avons démontré qu'en tout état de cause, lors d'une activité d'acquisition de compétences linguistiques, la compétence interculturelle doit être développée en même temps que les autres compétences visées pour permettre une meilleure compréhension de l'autre dans toute situation communicative.

Ensuite, nous avons montré pourquoi la prise en compte d'une dimension interculturelle en tant que facteur essentiel s'avère nécessaire et important tout au long d'un processus d'acquisition langagière. Le développement de la compétence communicative et interculturelle chez l'apprenant va sans doute lui permettre de comprendre les différences distinctives entre le " Moi" et " l'Autre" et entre le "Monde d'ici" et le "Monde de là".

Parbleu, nous avons passé en revue de certaines acceptions pertinentes à notre objet de recherche, de certaines terminologies conceptuelles le plus souvent utilisés en didactique des langues, les différentes méthodologies plus adaptées à l'enseignement/apprentissage des langues et particulièrement le FLE. Partant de ce qui précède, un apport améliorant à la prise en compte d'une dimension interculturelle en classe de FLE a été dégagé.

Dans le but d'atteindre l'objectif de notre travail de façon satisfaisante, nous avons confectionné deux types de questionnaires d'enquête. L'un est destiné aux Enseignants de FLE du post-Fondamental de certains Établissements ruraux de la DPE Rumonge. Tandis que l'autre destiné aux apprenants des classes de 3ème Langues desdits établissements sus indiqués.

A coup sûr, après la récolte des données sur terrain, c'est la phase d'analyse et d'interprétation des résultats. C'est à partir de là que nous avons porté un jugement plausible sur la place de l'aspect interculturel dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE au Burundi et avons formulé quelques recommandations à l'endroit des décideurs politiques de l'éducation au plus haut niveau. C'est dans cette optique qu'avons également pensé à présenter sommairement la problématique du sujet autour de laquelle les idées vont osciller.

4. Problématique du sujet

Dans le but d'élucider notre problématique et la faire bien comprendre à tout lecteur qui se retrouverait devant ce fruit de notre travail de recherche, pas mal de questionnements nous ont préoccupés. Il s'agissait de chercher à savoir si la compétence interculturelle fait partie des compétences principales visées chez les apprenants en classe de FLE au Burundi, de quelles compétences sont-elles visées dans l'enseignement-apprentissage au Burundi en classe de FLE, comment les enseignants burundais de FLE perçoivent-ils la notion de compétence interculturelle, comment peut-on favoriser une approche interculturelle dans la classe de FLE.

En admettant inlassablement que la compétence interculturelle favorise le développement de la compétence communicative chez l'apprenant, c'est l'une des opportunités pour ce dernier de s'ouvrir à l'altérité, à la pluralité identitaire, à la tolérance, au strict respect de l'Autre et vice-versa ainsi qu'à son enrichissement linguistique et culturel.

Bien entendu, pour entrer dans le bain du travail et pouvoir identifier les défis majeurs ainsi que les obstacles qui entravent lamentablement l'acquisition de la compétence interculturelle dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE au Burundi, nous nous sommes amené à formuler les hypothèses de recherche.

5. Hypothèses de recherche

Partant de la trichotomie langue-culture-interculture, l'enseignement/apprentissage des langues étrangères au Burundi et particulièrement le FLE devrait tenir compte de la relation liant tous ces éléments dans le processus d'acquisition des connaissances linguistiques et du développement des compétences communicatives où, parmi ces dernières figure la compétence interculturelle qui semble être beaucoup négligée par la majeure partie des enseignants de FLE dans le processus de transformation de la matière (apprenant) dans le but d'obtenir à la fin dudit processus un produit

bien raffiné (l'apprenant capable de décoder tout message d'ordre culturel ou langagier d'un locuteur issu de cultures différentes). Comme nous le savons que la langue est le moteur de la culture, tout enseignant de langue devrait être formé sur les compétences culturelle et interculturelle. Bien plus, la politique nationale relative à l'enseignement des langues au Burundi ne devrait quand même penser qu'à l'intégration de ces deux compétences dans les contenus des programmes et par conséquent prévoir des formations et recyclages en cas de nécessité pour les enseignants de langues.

Tout en étant conscient que l'apprenant, en tant que champ où s'affrontent plusieurs cultures, il va se tailler en lui et lui-même une nouvelle culture dite "interculturelle" constituée par le métissage des divers éléments culturels puisés dans diverses cultures. Ce qui lui permettra de s'ouvrir à d'autres horizons dans tous les domaines de la vie quotidienne. Face à cette situation, nous avons formulé les hypothèses suivantes:

1°la culture maternelle de l'enseignant et de l'apprenant serait une barrière à la non maîtrise ou à l'absence d'une dimension interculturelle en classe de FLE au Burundi.

2°l'enseignant qui n'a pas été formé sur l'enseignement de l'interculturel rencontrerait des difficultés à l'enseigner et à atteindre les objectifs.

3°Lors d'un processus d'enseignement/apprentissage du FLE, les enseignants manifesteraient beaucoup d'intérêts aux cultures étrangères véhiculées par les langues cibles.

4° Parmi les compétences principales visées dans l'enseignement du FLE au Burundi figurerait la compétence interculturelle.

5° les représentations qu'ont les apprenants burundais de la langue et de la culture française empêcheraient la maîtrise de la dimension interculturelle.

6° Prévoir des séances de formation à l'interculturel à l'endroit des enseignants de FLE permettrait l'assise effective d'une dimension interculturelle en classe de FLE au Burundi.

7° La dimension interculturelle serait complètement négligée en classe de FLE ?

C'est autour de cette gamme d'hypothèses ci-haut présentées que nous comptons un peu plus loin apporter une contribution méliorative tout au long de notre travail de recherche.

Ainsi, face à toutes ces affirmations Georges NIYONZIMA (2018 :11) rappelle qu'*« Un enseignant de langue étrangère en général et un enseignant burundais de français en particulier est quelqu'un qui dispose de sa propre langue et de sa culture, et il enseigne la langue de l'autre et par conséquent la culture de l'autre .Normalement cet enseignant doit disposer d'une certaine dimension culturelle. Cette dimension doit être accompagnée de la compétence interculturelle qui lui permettra de supporter l'autre dans son comportement culturel et de pouvoir l'amener à comprendre les autres et à cohabiter avec eux. »*

Enfin, comme tout travail scientifique doit suivre des démarches méthodologiques, nous avons dorénavant présenté à notre lecteur (-trice) la méthodologie qui a guidé notre travail.

6. Méthodologie de recherche

Afin de mener à bien notre activité scientifique, nous avons procédé à une enquête sur terrain via deux questionnaires juste l'un destiné aux enseignants de FLE dans certains établissements scolaires de la DPE Rumonge, et l'autre destiné aux apprenants des classes de 3ème langues des mêmes établissements pour s'enquérir de leurs points de vue, de leurs considérations, des stéréotypées ainsi que de leurs représentations face à la langue et la culture française. Après la collecte des données, il a été question de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus. A ce niveau, c'est la phase pré-finale qui nous a donné une lumière pour corroborer ou infirmer les hypothèses susmentionnées. Nous avons jugé bon d'utiliser les méthodes qualitative et quantitative.

En effet, dans la mesure où la dichotomie " langue-culture" montre une relation d'intimité entre ces éléments constitutifs, l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère ne doit pas se séparer de la culture française véhiculée par cet outil de communication. Selon W.E.Lamberts (Cité par Georges NIYONZIMA, 2018 : p.5), « *L'acquisition d'une langue peut être considérée comme une série de barrières à franchir, avec la langue et la culture comme barrière principale.* »

Ainsi, il semblerait que la culture constitue une barrière, un frein marquant une forte résistance et difficile à traverser. Sans doute, l'apprenant intériorise des éléments culturels que véhicule la langue cible. Ces derniers vont de retour influencer ceux de la langue maternelle de l'apprenant. Ce phénomène doit nécessairement avoir des effets positifs sur le comportement de l'apprenant.

Par cette rencontre de deux ou de pas mal de cultures, l'apprenant va se fabriquer d'une troisième culture dite "interculture".

Il serait alors très important de prévoir des stratégies efficaces d'adaptation à l'enseignement de cette interculturalité. Si dans la moindre chose nous sommes convaincu que la langue a des influences sur la manière dont nous apercevons le monde, la culture l'est aussi. Raison pour laquelle tous les aspects de la culture devraient être enseignés de même que la langue cible.

Au cours de notre travail de recherche, nous allons montrer et mettre en évidence la place et les aspects d'une dimension interculturelle dans l'enseignement apprentissage en classe de FLE au Burundi. Ensuite, nous sommes également parti des différentes méthodologies d'enseignement/apprentissage de l'interculturel pour pouvoir dégager certaines observations qui pourraient aider les décideurs politiques de l'éducation au plus haut niveau dans le but de prendre toute mesure, soit-elle, pouvant favoriser tout au plus l'intégration de la compétence interculturelle parmi celles visées pour toute langue étrangère en général et particulièrement le français langue étrangère au Burundi.

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Introduction

Lorsque l'on commence à apprendre une langue qui ne nous est pas familière, il est parfaitement normal d'hésiter sur le vocabulaire, la tournure des phrases, la prononciation et l'intonation. Une langue ne s'apprend pas en un jour, et même les polyglottes les plus érudits, ont éprouvé des difficultés à leurs débuts. En effet, votre accent n'est pas parfait, votre vocabulaire est encore peu fourni, et vous maîtrisez assez peu les différentes prononciations. Oubliez la gêne et le jugement des autres, c'est la seule manière de réussir à s'exprimer à l'oral sans complexe et de progresser vite.

Même si l'objectif premier des apprenants est d'apprendre à communiquer dans la langue étrangère visée, il est indéniable que la culture a sa place en classe de FLE et que les élèves sont censés y être sensibilisés et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, un des premiers objectifs d'un enseignant est de participer à l'enrichissement culturel personnel de ses élèves. Si cela est vrai quelle que soit la matière enseignée par le professeur, cela l'est d'autant plus lorsque l'on est dans un cours de langues étrangères, là où l'apprenant est directement en relation avec une autre culture que la sienne. En effet apprendre une langue étrangère c'est aussi appréhender une culture nouvelle, des modes de vivre et des façons de penser différents. Ainsi, en intégrant la dimension culturelle à la dimension langagière dans un cours de langues permettra aux apprenants de s'ouvrir à d'autres cultures et donc de favoriser une vision des choses plus objective, un état d'esprit plus tolérant, plus respectueux. Les apprenants pourront alors combattre les stéréotypes et les généralités de la culture cible en les confrontant aux éléments culturels vus (ex : mode de vie, les habitudes, comportements conventionnels au sein de la culture cible, etc.) au cours du dispositif d'enseignement/apprentissage de la langue. Il serait alors intéressant pour le professeur de mettre en évidence les repères culturels véhiculés par la langue, les médias, la publicité… de sorte à ce que les apprenants puissent les interpréter, et s'en servir pour mieux connaître le pays de la langue cible. De plus, la culture est un soutien pour la langue et elle vient ainsi, non pas handicaper l'apprenant mais l'aider dans son apprentissage, en cela qu'elle lui ouvre un autre pont de relais.

Par ailleurs, il nous paraît évident que les apprenants se doivent d'être initiés à la culture de la langue cible en cours de langue dès lors selon Fabrice Barthélémy Dominique Groux et Louis Porcher (2011) que « *La communication dans une langue étrangère consiste à maitriser en premier lieu des usages langagiers mais aussi à apprendre à adapter ces compétences en langue, aux situations de communication, aux contextes dans lesquels prennent place ces échanges et cela s'acquiert via la culture.*»

Dans le contexte linguistique, nous sommes devant une complémentarité de l'élément langagier avec l'élément culturel. L'un ne peut pas aller sans l'autre dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

En outre, chaque langue, chaque code de communication dessine l'identité culturelle de chaque société, dès lors enseigner/apprendre une langue étrangère c'est aborder du culturel. De ce fait, il est impossible de faire l'impasse sur la culture en cours de langue étrangère.

I.1. Définitions de quelques concepts clés

Afin de pouvoir exprimer notre sujet de recherche sous une forme synthétique et traduire en langage contrôlé des notions exprimées en langage naturel, nous avons d'abord pensé à présenter de façon succincte et claire les acceptions de quelques concepts clés. En effet, dans un travail de recherche scientifique, c'est à partir des mots outils (moteur de recherche) que le lecteur sera capable d'identifier sur quelle(s) théorie (s) ou littérature nous nous sommes appuyée(s). De plus, c'est la manière à laquelle le lecteur pourra décrire et synthétiser le contenu de cet ouvrage. Ainsi, le texte de l'Ecole des Hautes Études en Santé Publique (EHESP, 2009:2), stipule qu' *« À partir des mots clés le lecteur sera capable d'identifier sur quelle théorie ou littérature l'auteur s'appuie. »*

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons, selon bien sûr diverses sources, le champ définitoire de certains concepts clés.

I.1.1. Apprentissage (acquisition)

Le mot "apprentissage" vient du verbe "apprendre" et apprendre signifie *''acquérir la connaissance d'une chose par l'exercice de l'intelligence, de la mémoire, des mécanismes gestuels appropriés*". Il peut également signifier *''enseigner, donner quelque connaissance à une personne, faire savoir*".

En effet, pédagogiquement parlant, le terme "apprendre" désigne un processus par lequel une personne acquiert des connaissances, maîtrise des habiletés ou développe des attitudes".

Selon Giordan, 1998(1-1), (cité par Nicole Jeanguiot dans : Les concepts en sciences infirmières (2012, pp.72-74), "apprendre" est « *Un processus complexe dans lequel interviennent histoire, conceptions, environnement social et culturel, désir... Ce modèle tissé les dimensions affectives, cognitives et métacognitives.»*

Ainsi, selon les théories d'apprentissage, ce vocable désigne un processus qui permet à la personne de percevoir des objets, d'interagir avec eux et de les intégrer avec ses dimensions sociales, cognitives et affectives afin de transformer, créer ou faire évoluer sa structure cognitive".

De ce qui précède, selon Beillerot (1989) l'apprentissage *est « un processus qui permet à l'apprenant de créer des savoirs pour pouvoir penser et agir. C'est-à-dire, un processus qui permet à celui qui apprend de créer à l'intérieur de lui-même des savoirs pour penser et agir.»*

Cette acception rejoint celle de Legendre(1993) selon laquelle l'apprentissage est *« un acte de perception, d'interaction et d'intégration d'un objet par un sujet. C'est une acquisition des connaissances et développement d'habiletés, d'habitudes et de valeurs qui s'ajoutent à la structure cognitive d'une personne.»*

De par ces théories du concept ‘’apprentissage’’, nous en déduisons que l'apprentissage est un processus collectif de développement et de modification des connaissances au sein d'une organisation, qui intervient dans les processus de gestion des connaissances. Par ce processus, les apprenants d'un groupe détectent des "erreurs" et les corrigent en modifiant leur théorie d'action". Bien plus, ce processus consiste également à acquérir de connaissances, de compétences et de valeurs culturelles, par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition et la présentation.

Selon le Dictionnaire de français Larousse (https : //www.larousse.fr, consulté le 07/8/2022 à 8h32'), l'apprentissage est *« un processus de mémorisation mis en œuvre par l'animal ou l'homme pour élaborer ou modifier les schèmes comportementaux spécifiques sous l'influence de son environnement et son expérience.»*

Cela veut signifier que l'acte d'apprentissage agit sur le sujet qui subit l'action et va entrainer de modifications éventuelles et l'installation intrinsèque d'autres nouvelles habitudes sous l'influence de son milieu environnant sans oublier son expérience. Autrement dit, le développement spontané, naturel et autonome des connaissances en L2, c'est la construction artificielle, caractérisée par la mise en place de contraintes notamment métalinguistiques et pédagogiques qui ont pour effet de dérégler l'acquisition sous le fallacieux prétexte de l'améliorer ou de l'accélérer. De par cette situation, nous en déduisons qu'il n'existe pas une acquisition pure, c'est-à-dire pas d'acquisition sans un apprentissage pure. Cela se traduit qu'en classe de langue, on s'aperçoit qu'il y a des éléments qui sont acquis sans qu'ils aient véritablement été enseignés.

1.1.2. Enseignement

Étymologiquement parlant, le terme "enseignement" vient du verbe enseigner du latin populaire insignare, "indiquer", d'où "instruire", du latin classique insignire, "mettre une marque, signaler, distinguer".

En effet, le concept d'enseignement nous renvoie théoriquement, dans la relation didactique qui constitue un pôle symétrique à celui de l'apprentissage. Les modalités d'enseignement concernent toutes les connaissances diachroniques et synchroniques qui peuvent être établies sur les conditions, les méthodologies et les techniques de guidage.

Selon Cuq et Gruca, 2005 :123), *« l'enseignement est une tentative de médiation organisée entre l'objet d'apprentissage et l'apprenant. »*

Tout en considérant toutes ces acceptions, nous sommes actuellement conscient et d'accord sur le fait que s'approprier une langue étrangère n'est pas seulement, et peut-être ne même pas du tout, accumuler des savoirs à son sujet. Cela se traduit donc qu'enseigner une langue ne peut donc être conçu comme transmettre des savoirs.

En revanche, nous considérons que l'enseignant doit être en mesure de fournir à l'apprenant les moyens méthodologiques d'accéder à des savoirs qu'il est susceptibles de ne pas posséder lui-même. Bien entendu, les progrès dans les connaissances psycholinguistiques sur les phénomènes d'appropriation montrent qu'un savoir véritablement approprié, c'est-à-dire réutilisable quand la situation de communication le rend nécessaire, est un savoir autoconstruit.

Selon le dictionnaire de la langue française, enseigner *c'est « faire acquérir la connaissance de, la pratique de.»*

Pour le Dictionnaire de l'académie française, enseigner *c'est « transmettre un savoir, la connaissance d'une discipline, d'une science, d'un art.»*

Partant de toutes ces acceptions ainsi présentées, nous pouvons en déduire qu'enseigner c'est ce que l'on fait pour aider les participants à acquérir, développer ou perfectionner des connaissances, des qualités physiques, des habiletés techniques ou des attitudes.

Selon le site *Wikipédia, fr.m.wikipedia.org*, le vocable enseignement (provient du latin " insignis"signifiant ainsi : remarquable, remarqué d'un signe, distingué) , est *«une pratique mise en œuvre par un enseignant, visant à transmettre des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève, ou étudiant ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative.»*

Selon le Dictionnaire *Le Robert Junior* illustré-7/11an-CE-CM-6è-2020, l'enseignement *c'est « une action, manière d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève.»*

Se référant à certaines théories de l'enseignement, Smith(1963) énonce que l'enseignement *est « un système d'actions faisant intervenir un agent, une situation, une finalité, et deux ensembles de facteurs situationnels.»*

Pour Legendre (1993 : p.507), l'enseignement est *« un processus de communication en vue de susciter l'apprentissage ; un ensemble des actes de communication et de prises de décisions mis en œuvre intentionnellement par une personne ou un groupe de personnes qui interagit en tant qu'agent dans une situation pédagogique.»*

En effet, au cours de la mise en œuvre d'un processus de communication visant à susciter l'apprentissage, il s'observe un modèle dialogique de l'enseignement à travers lequel deux personnes dont l'enseignant et l'apprenant ont chacune des connaissances sous la forme d'une liste personnelle de phrases, et un ensemble d'informations existe sous la forme de phrases assertives, pouvant, selon le cas, correspondre en partie avec les listes personnelles. Pour dire que l'enseignement est principalement une activité de communication intentionnelle de contenu, que ce soit directement, par le langage, ou même indirectement, par la lecture guidée de manuels. Bien plus, l'enseignement est une activité de pratiques instrumentales intentionnellement dirigée vers des fins spécifiques, et qui peut donc être évaluée selon l'efficacité avec laquelle ces fins sont atteintes.

Si nous essayons de mettre en confrontation les différentes acceptions ci-haut présentées à l'endroit du concept "enseignement", nous pouvons dire que la définition de Legendre(1993) paraîtrait un peu plus pertinente par rapport aux autres. Tout de même, Marguerite Altet(1997) viendra montrer les champs de pratique pour ce vocable pédagogique" enseignement".

Pour cette auteure, l'enseignement concerne donc deux champs de pratiques:

> *1. celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique ;*
>
> *2. celui du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique rationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation de situations pédagogiques pour l'apprenant, c'est le domaine de la pédagogie".*

Compte tenu de ce qui précède, l'enseignement suppose bel et bien à la fois de techniques et méthodes spécifiques à une discipline scolaire et de techniques et méthodes qui peuvent s'appliquer à n'importe quelles disciplines et domaine de connaissances.

Enfin, l'enseignement n'est pas seulement de la transmission d'information : il faut favoriser l'activité psychologique de l'enfant, son activité d'apprentissage et la variabilité des situations d'enseignement. L'enseignement est l'ensemble des activités déployées par les maîtres directement ou indirectement, afin qu'au travers de situations formelles et semi-formelles, des élèves effectuent des tâches pour s'emparer de contenus spécifiques.

L'enseignement doit impérativement provoquer des apprentissages. Ceci montre qu'il y a bel et bien une relation étroite entre les concepts : apprentissage et enseignement.

I. 1.3 Langue

Selon le *Dictionnaire le petit Robert de la langue française*, nouvelle édition (2017 : p.1428) le terme "langue" désigne de manière pédagogique un système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique). Il peut aussi designer *« Ce qu'est véritablement une langue en tant que véhicule d'une histoire, d'une culture et d'une tradition.»*

Pour Ferdinand de Saussure, la langue est « *le résultat d'une convention sociale transmise par la société à l'individu et sur laquelle ce dernier n'a qu'un rôle accessoire. Il est aussi un système de communication conventionnel particulier.»*

Par système, il faut comprendre ici que ce n'est pas seulement une collection d'éléments mais bien un ensemble structuré composé d'éléments et de règles permettant de décrire un comportement régulier. Grosso modo, la langue est acquise et en tout état de cause il faut chaque fois tenir compte du rapport entre langue et parole.

Toutefois, par cette opposition, la parole est alors l'utilisation personnelle de la langue (c'est-à-dire toutes les variantes personnelles possible : style, rythme, syntaxe, prononciation, etc). Il convient également à établir une distinction entre langue et langage. Ces deux éléments s'opposent bien sûr par le fait que l'un (la langue) est la manifestation d'une faculté propre à l'humain (le langage).

Selon André Martinet (1991:20), la langue *est « un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine d'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes, cette expression s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue et dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre.»*

Ce même auteur présente une acception un peu restreinte par rapport à la première. Il définit la langue comme étant un instrument de communication doublement articulé et manifestation vocale.

Pour Saussure la langue *est « un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté, elle est un instrument de communication à l'intérieur de cette même communauté et d'un point de vue sociolinguistique, un symbole d'identité et l'appartenance culturelle. En tant que code, la langue demeure une convention sociale, a priori indépendante des variations individuelles.»*

Selon le Nouveau Petit Robert(1993), la langue est *« un système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique).»*

Si nous essayons d'analyser les différentes acceptions présentées par différents auteurs, nous pouvons en effet conclure que la langue est indéniablement un fait social car elle est le produit d'une convention à l'endroit des membres de la communauté linguistique qui utilisent cet outil qui permet des échanges sociaux et culturels. C'est un fait social et humain parce que la langue est manifestation d'une faculté propre à l'humain. Probablement, la définition qui paraît un peu plus large et plus pertinente est celle présentée par Ferdinand de Saussure. Certains auteurs disent que la langue est un système de communication, d'autres un instrument de communication, etc mais il faut penser que tout système est fait de plusieurs éléments et ces derniers doivent suivre une organisation particulière afin que la machine (la langue) puisse tourner.

Dans une perspective sociolinguistique, l'étude de la langue dans son rapport à la société, le vocable "langue" définit tout idiome remplissant deux fonctions sociales fondamentales: d'une part la communication (*c'est au moyen de la langue que les acteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments, pensées,* etc.); d'autre part l'identification (par son double aspect individuel et collectif la sert de marqueur identitaire quant aux caractéristiques de l'individu et de ses appartenances sociales).

Par conséquent, la langue est un objet vivant, soumis à multiples phénomènes de variations et les frontières entre les langues sont considérées comme hermétiques, car elles relèvent d'abord des pratiques sociales. Certes, une langue peut avoir différentes positions au sein de la communauté linguistique qui l'utilisent. Dans ce cas, on va parler par exemple de langue maternelle, de langue étrangère ou de langue seconde.

Dans son mémoire de fin d'études, Habiba AFIF (2020 :26) présente la langue comme *« un instrument de communication mais la compétence langagière et communicative seules ne suffisent dans une communication interculturelle, l'individu doit aussi développer des moyens qui lui permettent de distinguer le méconnu ou l'inconnu, c'est-à-dire des expressions renvoyant à la culture de l'interlocuteur dont par exemple proverbes, connotations, etc, et d'interpréter le non-dit (non verbal : gestes du corps, mimiques, etc.). Il doit donc être capable de repérer, d'identifier et de mettre en relation les informations culturelles dans leur contexte.»*

De par ces différentes acceptions présentées par différents auteurs, l'apprenant qui est le pivot de l'acte d'enseignement/apprentissage de la langue cible ne doit pas seulement développer la compétence langagière et communicative, il doit aussi développer, durant son cursus de formation une compétence interculturelle qui lui permet de découvrir l'Autre à travers certains traits socioculturels. A ce niveau-là, nous sommes convaincu que l'apprenant pourra développer sa compétence linguistique de la langue cible.

I. 1.3.1. La langue, concept didactique

Didactiquement parlant, la langue est un objet d'enseignement et d'apprentissage composé d'un idiome et d'une culture. En effet, il existe une étroite relation entre langue et culture comme le précise Porcher Louis, cité par Cuq et Gruca (2005 :80) à travers sa définition *« Toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois la productrice et le produit »*.

I.1.3.2. La langue conçue comme étant objet d'enseignement/apprentissage

La langue étrangère, qu'il s'agit pour l'apprenant de s'approprier sous le guidage de l'enseignant est le résultat de la procédure d'objectivation didactique d'un idiome et d'une culture abstraite de leur environnement naturel. Cet objet didactique n'est pas du tout égal à une quelconque des descriptions de son système ni à une quelconque des descriptions de ses usages ; il est le résultat d'une convergence provisoire et évolutive des représentations systématisés d'éléments idiomatiques et culturels de la part de la partie guidante (l'enseignant) et de la partie guidée (l'apprenant).

I.1.3.3. Langue maternelle

Selon certains auteurs comme J.Pierre Cuq et Gruca (2005, p.93) « *On peut donc appeler langue maternelle une langue qui, acquise lors de sa première socialisation et éventuellement renforcée par un apprentissage scolaire, définit prioritairement pour un individu son appartenance à un groupe humain et à laquelle il se réfère plus ou moins consciemment lors de tout apprentissage linguistique »*

Selon ces mêmes auteurs, « *on appelle couramment langue maternelle la première langue qui s'impose à chacun ».*

Toutefois, sans même parler de cas individuel qui, même ailleurs dans le monde deviennent de plus en plus fréquents, il existe de nombreuses sociétés dans lesquelles la langue de la mère biologique n'est pas la première à être transmise à l'enfant. La langue maternelle, par extension est comprise comme langue natale, langue de la mère, désigne la première langue qu'un enfant apprend. Dans certains cas, lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément, chacune peut être considérée comme une langue natale. Il sera peut-être alors en situation de bilinguisme parental. Cependant, cet usage peut être critiqué puisque les termes de « langue natale » ou « langue parentale » sont aussi utilisés afin que soient distinguées : la langue maternelle faisant référence à la langue de la mère et la langue paternelle faisant référence à la langue du père.

A travers les langues, les époques, les discours idéologiques et politiques les emplois de cette expression s'étayent sur des « représentations très diverses » : mère physique, naissance, liens du sang, lignée, clan, souche, oralité, etc.

I.1.3.4. Langue étrangère

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas couramment parlée ou utilisée par les membres d'une même communauté, d'une même société ou d'un même pays. En d'autres termes, il fait référence à toute langue autre que celle parlée par les habitants d'un lieu spécifique. Par exemple, l'espagnol est une langue étrangère pour une personne vivant en Inde. Cependant, l'anglais n'est généralement pas une langue étrangère pour une personne vivant en Inde; c'est une langue seconde.

Tout de même, apprendre une langue étrangère ne signifie plus simplement acquérir un savoir linguistique, mais savoir s'en servir pour agir dans cette langue et savoir opérer un choix entre différentes expressions possibles liées aux structures grammaticales et au vocabulaire qui sont subordonnés à l'acte que l'on désire accomplir et aux paramètres qui en commandent la réalisation.

Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que toute langue non maternelle est une langue étrangère. Par-là, on en déduit qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu ou groupe social donné l'oppose à la langue ou aux langues qu'il considère comme maternelle(s).

De ce qui précède, nous sommes convaincu que la langue est véritablement le véhicule de la culture. C'est la raison pour laquelle, dans un acte d'apprentissage d'une langue étrangère, on doit tenir compte non seulement des éléments langagiers, mais aussi des éléments socioculturels issus de la langue, de la culture de l'apprenant et de la culture de la langue cible. Avec ce contact, il va se tailler d'une manière ou d'une autre un interculturel dans l'esprit, dans les habitudes, dans les manifestations comportementales de l'apprenant. Une langue n'est pas seulement un code permettant à un message d'arriver à une destination, elle est d'abord une culture où chacun peut élaborer son identité, son histoire et se projeter dans l'avenir. Son usage porte l'empreinte d'un ensemble de valeurs et de pratiques sociales.

Enfin, l'enseignement d'une langue étrangère vise principalement à rétablir un certain nombre de paramètres socioculturels dont la maitrise est indispensable pour l'acquisition d'une véritable compétence de communication. L'enseignement de ces paramètres implique l'acquisition d'un savoir factuel (*sentiments, opinions, loisirs et d'autres faits de la vie courante)*. Le but ultime de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est que les élèves/apprenants sauront non seulement communiquer des informations mais aussi entretenir des relations humaines avec des personnes parlant d'autres langues et appartenant à d'autres cultures. C'est dans ce sens que la pédagogie de l'enseignement du FLE appelle une prise en compte de la diversité culturelle pour une communication bien réussie. Pour ce faire, il est beaucoup important d'expliquer d'abord la notion de pédagogie selon les points de vue de certains auteurs qui ont mené des recherches sur les champs d'application de ce concept.

I.1.4. Notion de pédagogie

La pédagogie est la plus ancienne et la plus courante dénomination des relations entre un maître et des apprenants. Le terme vient des mots 'païs' (enfant) et ageïn (conduire). Autrefois, à Rome, le ''paedagogus'' était l'esclave chargé de conduire les enfants chez le magister. Etymologiquement parlant, la pédagogie concerne donc les enfants. Aujourd'hui, selon le point de vue des auteurs Cuq et Gruca (2005 :49) le concept de pédagogie désigne *« tout ce qui concerne les relations maître-élève en vue de l'instruction ou de l'éducation ».*

Selon R.Galisson et D.Coste dans *Dictionnaire de didactique des langues,* Hachette, « F », 1976, cité par Cuq et Gruca (2005 :49), la pédagogie a deux sens plus précis :

> (1) « *discipline qui relève d'une réflexion philosophique sur les finalités et les orientations des actions à exercer, en situation d'instruction et d'éducation, sur (et par) l'enfant et sur (et par) l'homme»* ;
>
> (2) « *Action pratique constituée par l'ensemble des conduites de l'enseignant et des enseignés dans la classe. Le terme pédagogie peut alors se définir comme le choix et la mise en œuvre d'une méthode, de procédés et de techniques en fonction d'une situation d'enseignement ».*

Dans cette définition, nous trouvons que la notion de pédagogie concerne l'ensemble des pratiques pédagogiques qui concernent les activités volontaires à but éducatif. Ces pratiques couvrent généralement un champ très large dont les consignes, les tâches et les activités, les interactions, les rituels et routines, les notations et évaluations, les stimulations et les supports d'activités. La pédagogie est, grosso modo, une science de l'éducation, tant physique qu'intellectuel et morale comme l'indique Ferdinand Buisson, (1887). Dans le processus d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère, il est évident d'expliquer succinctement la notion de culture comme cette dernière est indissociable de la notion de langue.

I.1.5. Notion de Culture et quelques concepts de son champ d'application

Selon le *Dictionnaire universel*, la culture est *« un ensemble des activités soumises à des normes socialement et historiquement différenciées et des modèles de comportements transmissibles par l'éducation propre à un groupe social donné.»*

En effet, en didactique des langues étrangères, la culture est définie comme" la capacité de faire des différences, c'est-à-dire de construire et de légitimer des distinctions (distinguer, c'est être capable de ne pas confondre), ce qui signifie qu'il faudrait toujours évoquer la culture au pluriel parce qu'il n'y a pas de culture pure. Ainsi, la culture dans toutes ses formes est de plus en plus incontournable à l'école parce qu'elle est au cœur de la formation, de l'éducation, de l'éthique, ce qui lui confère une importance capitale par rapport aux autres disciplines scolaires.

Selon l'anthropologue Tylor (1873:1) le terme culture désigne *« [...] un ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes et toutes les autres aptitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société.»*

A propos du terme culture, Porcher l'explique en disant que la culture est un ensemble de pratiques communes, de manières de voir, de penser et de faire qui contribuent à définir les appartenances des individus, c'est-à-dire des héritages partagés dont ceux-ci sont les produits et constituent une partie de leur identité".

De par toutes ces acceptions à l'égard du concept « culture », nous pouvons en déduire, d'une manière générale, que la culture est un ensemble complexe comprenant la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les mœurs et toute capacité et habitudes acquises par l'homme comme membre d'une société. Tout bien pesé, la culture d'une société réunit par exemple religion, histoire, civilisation, sciences, art et littérature. Cette dernière est le moyen important en classe de langues, pour connaître l'autre.

D'une manière générale, la culture se compose essentiellement de trois éléments différents et chacun de ces derniers fait partie d'un niveau de culture particulier. Ces éléments sont entre autres :

1° les objets matériels (vêtements, gastronomie, etc.) font partie du niveau culturel superficiel;

2° les techniques et pratiques (rituels, normes, pratiques économiques, écologique, etc.) font partie du niveau culturel moyen ;

3° les données mentales (la façon de penser, de réfléchir, d'agir, les valeurs, les principes, les croyances, etc.) font partie du niveau culturel profond qui constitue le noyau dur de la culture.

Selon Porcher Louis et cité par Cuq et Gruca (2002, p.9) « *toute culture qu'elle soit sociale, individuelle ou groupale, se définit comme une culture métissée. La notion de culture pure n'a pas vraiment de sens. Ce que nous apprenons modifie notre capital culturel ».*

Somme toute, cet aspect identitaire est fondamental en langue maternelle parce que c'est justement l'appropriation dès l'enfance de la langue et de la culture qui, par un double processus intra et interpersonnel, construit l'essentiel de l'identité social. Pour la langue étrangère, son appropriation représente de manière générale pour un individu, un supplément culturel choisi. Le fait de s'approprier une langue étrangère modifie considérablement le capital culturel de l'individu, mais il ne s'agit pas pour celui-ci d'intégrer totalement un groupe porteur de telles ou telles valeurs définitoires. Il s'agit pour lui de maitriser suffisamment le réseau symbolique qui constitue en tant que langue étrangère pour être capable de produire et de recevoir du sen en cette langue.

Selon l'UNESCO, « *la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances*.»

Par rapport à toutes ces différentes acceptions, nous en déduisons que la culture renvoie généralement à « *l'ensemble complexe et dynamique d'éléments d'ordre culturels, spirituel, matériel, intellectuel et socioaffectif qui fondent une société humaine. Elle englobe spécifiquement les savoirs (savoirs ou connaissances cognitifs), les savoir-faire (techniques) et*

les savoir-être (moraux ou comportementaux) caractérisant ainsi les membres d'une même communauté sociale humaine dont le lien social est tissé par une langue commune.»

Si nous approfondissons cette notion sur le plan pédagogique, nous remarquons qu'elle se scinde en deux entités pour bien l'appréhender dans son sens éducatif. Il s'agit du volet culture cultivée et culture anthropologique.

I.1.5.1. La culture cultivée et la culture anthropologique

La culture cultivée est pleinement une culture dans le sens où elle opère une dialectique communicante, structurante et orientable entre un savoir et une participation au monde; mais elle est restreinte aussi bien par le champ social de son extension. En effet, selon les didacticiens, on dispose d'un certain nombre de catégories propres à fonder une ossature de méthodologie de la culture en didactique des langues.

Selon J.P.Cuq et Gruca (2005), la première opposition catégorielle est celle qui distingue la *culture cultivée* de la *culture anthropologique*, autrement appelée culture ordinaire par Robert Galisson ou culture patrimoniale par Louis Porcher. (p.86)

I.1.5.1.1. La culture anthropologique

S'inspirant des travaux de Galisson de ceux de Bourdieu et Passeron, Aline Gohard-Radenkovic A. synthétise ce qui distingue la culture anthropologique de la culture cultivée. Nous remarquons que la culture anthropologique est à la fois :

> *« (1) transversale, c'est-à-dire qu'elle appartient au plus grand nombre des membres d'un groupe ;*
> *(2) tacite et implicite, c'est-à-dire qu'elle est acquise de manière inconsciente et non volontaire;*
> *(3) non valorisante puisque sa possession ne distingue pas les membres à l'intérieur d'un groupe.»*

Encore, concernant la culture anthropologique, Louis Porcher distingue un certain nombre de cultures mineures. Mais il existe aussi des catégories considérées comme universelles.

A ce sujet A. Gohard-Radenkovic en propose quelques exemples à savoir :

« (1) temps (mythique/social, individuel/collectif, vécu/rêvé, historique/atemporel, rituel/fonctionnel),
(2) espace : espace privé/public, sauvage/cultivé, habité/ désert, prochain/lointain ;
(3) corps : propre/sale, sain/malsain, pudeur/impudeur, sexué/asexué, privé/public, sec/mouillé ;
(4) relations sociales : privé/public, honneur/ déshonneur, don/contre-don, obligations/droits ;
(5) nature : sacré/profane, sauvage/cultivé ;
(6) mort: privé/public, sacré/profane;
(7) nourriture : cru/cuite, salé/sucré, rituel/fonctionnel ». (Gohard-Radenkovic A. op.cit., p.381, cité par Cuq &Gruca, p.88)

I.1.5.1.2. La culture cultivée

Contrairement à la culture anthropologique, nous remarquons que la culture cultivée est à la fois (1) élitaire, c'est-à-dire qu'elle appartient à un petit groupe qui en fonde la légitimité ;(2) implicite et codifiée, c'est-à-dire qu'elle est certes transmise par le groupe, mais qu'elle s'acquiert aussi de façon volontaire et consciente, par exemple par une scolarisation de haut niveau et par la fréquentation de lieux culturels; (3) largement transculturelle. Ici on veut dire que bien des savoirs qui la composent appartiennent à ce que l'on appelle aujourd'hui le *patrimoine de l'humanité*. Eh ben, plus un apprenant de langue étrangère aura été initié à cette partie de la culture avant d'entreprendre son apprentissage et plus il aura de facilité à le compléter par les éléments appartenant en propre à la culture étrangère.

Pour Henri Besse (1993 :42), il montre l'intérêt de l'enseignement des œuvres littéraires permettant ainsi une ouverture à d'autres. Selon lui *« la culture cultivée est relative aux œuvres de l'esprit, plus particulièrement à celles produites par la littérature et les beaux-arts, et ce qu'il en résulte dans l'esprit de celui qui élabore ces œuvres, qui les étudie ou qui les fréquente assidûment. La culture, ainsi circonscrire, est l'apanage de couches relativement réduites de nos sociétés »*, cité par LAKEHAL Manel et DERRECHE Amina, (2019 : pp.7-8).

En fin de compte, la culture cultivée apparaît comme une sorte de sur-culture quintessenciée, le suc le plus subtil que puisse produire la société. Être une personne cultivée, c'est un processus par lequel un individu à force d'instruction et d'éducation acquiert des connaissances dans des domaines aussi variés que sont les arts et la science à titre d'exemple.

I.1.5.2. Diversité culturelle

Rares sont ceux qui considèrent la diversité culturelle comme normale. Souvent elle est réfutée depuis l'antiquité gréco-romaine dont se nourrit la culture occidentale moderne qui taxe l'Autre de sauvage, une façon de refuser de l'intégrer dans la culture et dans l'humanité. Or, l'homme policé et le primitif recourent aux mêmes schèmes de penser pour déshumaniser l'autre alors que la notion même de l'humanité, dans sa définition universaliste est récente et fragile comme en témoigne l'histoire moderne.

En effet, selon le site Wikipédia, par diversité culturelle il faut entendre « *l'existence de différentes cultures au sein d'une organisation ou une société. Elle désigne aussi le fait d'inclure différentes perspectives culturelles dans une organisation ou une société* ».

En outre, la diversité culturelle nous aide à reconnaître et à respecter des « façons d'être » qui ne sont pas nécessairement les nôtres. Ainsi, lorsque nous interagissons avec les autres, nous pouvons jeter des ponts vers la confiance, le respect et la compréhension entre les cultures. La diversité culturelle demeure une réalité à laquelle nous ne pouvons pas échapper. Un contexte dans lequel l'école est désormais au cœur des enjeux culturels dont le devoir est de voir quel individu elle peut, elle veut et elle doit former pour la société de demain. Cette dernière doit être à l'image de la société afin de développer le savoir vivre ensemble en dépit des différences linguistiques, sociale ou éthique. Dans ses fondamentaux théoriques, le CECRL est inscrit dans une logique de plurilinguisme et de pluriculturalisme, et l'affirmation que la conscience linguistique est aussi tributaire de la conscience interculturelle, y compris la diversité d'une langue déclinée dans ses régionalismes que ceux-ci s'expriment par le lexique, la syntaxe, la phonologie ou les variantes culturelles. Le CECRL (2001: 09) souligne dans ce sens un des objectifs de l'acquisition d'une compétence interculturelle pour les apprenants :

« Dans une approche interculturelle, un objectif essentiel de l'enseignement des langues est de favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et de culture ».

C'est dans ce sens que tout sujet placé devant un acte d'apprentissage d'une langue étrangère doit assimiler des éléments culturels étrangers à la sienne. C'est le phénomène de l'acculturation.

I.1.5.3. Acculturation

Selon le Dictionnaire le Robert en ligne, consulté le 18/8/2022 à 10h26', dans le domaine didactique, l'acculturation est *« un processus par lequel une personne ou un groupe assimile une culture étrangère à la sienne.»*

Sociologiquement parlant, «l'acculturation» désigne les phénomènes qui résultent du contact continu et direct entre groupes d'individus ayant des cultures différentes ainsi que les changements dans les cultures originelles des deux groupes ou de l'un d'entre eux.

Par acculturation nous comprenons également le changement de la culture d'une population par le contact avec des personnes venant d'ailleurs ou avec d'autres cultures. Ceci nous amène en outre à présenter ce concept comme une acquisition et transmission aux générations suivantes d'un trait de comportement. En raison de ce contact, nous sommes obligés de définir et d'expliquer de manière succincte la notion d'interculturel.

I.1.5.4. L'Interculturel

D'une manière générale, l'interculturel se réfère à l'échange réciproque entre des normes et des visions culturelles qui interagissent ensemble, non pas dans une logique de compétition, mais plutôt dans le cadre d'une compréhension culturelle et d'un système de valeurs mutuelles. En effet, la salle de classe qui est un meilleur espace pour développer une tolérance positive, prend en compte les différences culturelles de façon constructive et engagée.

Dans ce sens, l'école est aujourd'hui un lieu où l'enfant va rencontrer l'Autre, l'altérité. C'est un lieu où il va être confronté à la différence, à des cultures autres que sa propre culture familiale. Il va devoir apprendre à respecter ces différences et comprendre que lui-même a une culture qui n'est pas un universel, et qui n'est pas non plus figée.

A cet effet, Puren (Puren, 2013 : 05) montre que l'interculturel est bel et bien *« la capacité à gérer les phénomènes de contact entre cultures différentes lorsque l'on communique avec des étrangers dans le cadre de rencontres ponctuelles, d'échanges, de voyages ou de séjours touristiques, en particulier en repérant les incompréhensions causées par ses représentations préalables de la culture de l'autre, et les mécompréhensions causées par les interprétations faites sur la base de son propre référentiel culturel*».

Partant de cette conception de nature métissée, nous avons jugé bon de contourner la notion de pédagogie interculturelle dans l'optique de faire comprendre à tout lecteur du résultat de notre travail la nécessité d'une approche interculturelle en classe de FLE.

I.1.5.4.1.La pédagogie interculturelle

Par pédagogie interculturelle nous entendons toute pédagogie qui propose de limiter les effets négatifs que pourraient avoir les incompréhensions des uns et des autres, en valorisant cette différence pour que chacun puisse apprendre des autres, et que l'enfant lui-même puisse enrichir ses camarades. Elle prend aussi en charge l'apprenant dans la mesure où elle lui fournit une formation spécifique à la prise de conscience du rôle de la culture dans la rencontre et l'échange avec l'autre. Donc, l'apprenant est impliqué dans le processus de ses apprentissages. L'école est censée former l'élève à s'ouvrir sur les autres cultures par le biais de l'interculturel.

De la sorte, l'enseignant qui pratique ce genre de pédagogie va essayer de se décentrer et de proposer différents modèles, sans rester dans une vision ethnocentrique où c'est principalement la culture française qui est mise en valeur dans le cas du français. De ce fait, la classe devient alors le lieu où chaque enfant pourra s'exprimer et affirmer sa différence, en partageant avec les Autres.

La notion d'« interculturel » est très liée aux changements politiques, économiques et sociaux. Le mot « interculturel » comprend « inter » et « culturel » qui signifient « entre » et « culture ». La sociologie, la psychologie, l'éducation, le marketing, la résolution des conflits ou encore la philosophie étudient les phénomènes résultant de la rencontre de plusieurs cultures, ou « relations interculturelles».

Selon Claude Clanet, le terme interculturel introduit les notions de réciprocité dans les échanges et de complexité dans les relations entre cultures.

Le phénomène interculturel est affaire de rencontres, du fait qu'il n'existe pas une culture mais des cultures, au sein desquelles parfois d'autres cultures coexistent et interagissent. Chaque pays, peuple, chaque être humain, organisation possède une culture différente.

La culture peut comprendre différents éléments : Il y a la culture que chaque être humain possède (sa connaissance du monde, des autres, ses normes), la culture commune à un groupe de personnes (comme la culture française qui comprend son histoire, sa gastronomie, ses valeurs…) ou à une organisation. L'intérêt du management interculturel est d'étudier les risques de conflits entre cultures différentes, les raisons qui expliquent les chocs culturels inter-groupes, et les mécanismes qui peuvent conduire à une meilleure compréhension et coopération entre les différentes parties impliquées.

I.1.5.4.2. L'intégration de la notion d'interculturel dans la pédagogie des langues étrangères

Dans la mesure du possible, l'intégration du concept d'interculturel en didactique des langues étrangères s'avère indispensable, car les classes de langue sont un lieu de rencontre et de contact des diverses cultures. Par conséquent, un métissage culturel règne et unit les partenaires de la classe de langue. Avec la notion de l'interculturalisme, nous affirmons que l'important est le préfixe inter-, qui permet de dépasser le multiculturel. Bien entendu, l'interculturel, suppose en effet l'échange entre les différentes cultures, l'articulation, les connexions, les enrichissements mutuels. Loin d'être un appauvrissement, comme les conservateurs l'affirment, le contact effectif de cultures différentes constitue un apport où chacun trouve un supplément à sa propre culture.

De toute évidence, il est primordial que l'enseignement d'une langue étrangère soit associé à celui de la culture dans laquelle cette langue est imprégnée. La langue est porteuse de manières de voir, de l'histoire des peuples, elle incarne les valeurs et les artefacts d'une culture. Par conséquent, l'intérêt d'apprendre une langue est extrêmement réduit si la langue est décontextualisée. C'est dans l'espace de l'interaction entre la culture de l'apprenant et celle véhiculée par la langue étrangère qu'émerge le concept d'interculturel. Ceci veut dire qu'enseigner une langue étrangère, c'est permettre aux apprenants de connaître de nouveaux systèmes de signification et les valeurs qui s'y rattachent en leur fournissant l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences et de réfléchir sur leur propre système culturel.

Tout de même, l'approche interculturelle dans un cadre scolaire est un processus ayant pour objectif de sensibiliser les apprenants à de nouvelles perceptions du monde pour qu'ils arrivent à une conscience plus profonde de leur propre culture à travers une immersion qualitative dans une culture étrangère au moyen de supports déclencheurs de comparaison interculturelle. Une approche de ce type cherche « à conduire de représentations premières à des représentations travaillées, passées par l'observation, l'analyse, l'objectivation et la prise de conscience» afin de parvenir à une forme de coexistence harmonieuse entre la culture à laquelle l'apprenant s'identifie et la culture étrangère qui se présente à travers des contenus linguistiques. La présence des deux systèmes culturels dans le cours de langue exige de l'enseignant une véritable prise de conscience, un savoir et un savoir-faire.

Cependant, il est difficile pour l'enseignant d'assurer à l'apprenant un équilibre identitaire dans la mesure où d'autres facteurs interviennent. En fait, cette opération consiste à aider l'apprenant à s'ouvrir sur l'autre culture avec une attitude de tolérance et de vigilance à la fois. La démarche interculturelle prend appui sur la culture d'origine de l'apprenant. Il s'agit de la valoriser tout en l'initiant à la décentration. En termes plus concrets, les apprenants d'une langue étrangère sont appelés à porter un regard critique et objectif vis-à-vis de leur propre culture car certains ont tendance à idéaliser leur culture en s'y attachant exclusivement au point de rejeter l'autre culture. C'est dans la confrontation avec une autre culture que les apprenants vont mieux prendre conscience de leur identité tout en réactualisant leurs connaissances de leur propre culture. C'est à travers tout ce phénomène d'échange culturel et d'ouverture à l'autre que sont nés les concepts de multiculturalisme et d'interculturalisme.

I.1.5.5.Multiculturalisme et interculturalisme

Les notions de multiculturalisme et d'interculturalisme relèvent à l' origine des politiques culturelles et linguistiques. A ce sujet, Robert Breton, 1991(cité par Gruca et Cuq), rappelle que : « l'opposition entre les politiques interculturelles et multiculturelles apparaît dans un premier temps comme un problème de gestion des ressources symboliques des populations ».

I.1.5.5.1. Le multiculturalisme

Étymologiquement parlant, le concept de "multiculturalisme" vient du mot latin "multus", qui signifie nombreux, abondant, en grande quantité et de "cultura", qui signifie culture.

Selon le Dictionnaire le Robert en ligne, et dans le domaine de la didactique,

« Le multiculturalisme désigne la coexistence de plusieurs cultures (ethniques, religieuses...) dans un même Pays, dans une même société ».

Ici nous voyons que l'adjectif "multiculturel" formé à partir du concept nominal « multiculturalisme » qualifie la cohabitation de différentes cultures. Alors que dans le dictionnaire de politique, le même concept désigne « *une doctrine ou un mouvement qui met en avant diversité culturelle comme source d'enrichissement de la société* ». C'est le même phénomène pour un apprenant en face d'une situation d'apprentissage de plusieurs langues étrangères.

Pour certains auteurs comme Joshua Cohen, Matthew Howard et Martha C. Nussbaum, le multiculturalisme : *«désigne cette idée radicale selon laquelle les personnes appartenant à d'autres cultures, qu'elles résident dans notre pays ou à l'étranger, sont des êtres humains ; qu'elles sont moralement égales à nous, ont droit au même respect et au même soin ; que leur vie ne compte pas moins que la nôtre et qu'elles ne doivent pas être traitées comme des castes subordonnées »* (Okin, 2007, p.18 ».

Cette définition rend manifeste ce qui est au cœur de la problématique du multiculturalisme : le rapport entre diversité/différence, d'un côté, et égalité, de l'autre. Toutefois, s'arrêter, comme ces auteurs le proposent, à la reconnaissance de l'égalité morale peut conduire à une attitude de nivellement et de neutralisation des univers symboliques dans lesquels ces personnes sont inscrites et dont elles tirent la signification de leur identité et de leur vie. Sans doute, considérer, sans exception, les gens qui appartiennent à d'autres cultures comme moralement égaux constitue-t-il un « progrès » moral.

Selon Pierre Cuq et Gruca le multiculturalisme est : *« le fait d'envisager la coexistence de plusieurs communautés culturelles comme constitutive d'une société »* (2005 :59)

A coup sûr, le multiculturalisme n'a pas pour objectif principal d'encourager le maintien et la survie des cultures elles-mêmes, mais plutôt de développer le sentiment d'appartenance de groupes qui pourraient se sentir exclus de sa société d'accueil.

I.1.5.5.2. L'interculturalisme

Bien qu'elle ait les mêmes sources philosophiques, la question de l'interculturel est différente en langue étrangère et en langue seconde. En FLE, il s'agit de comprendre pourquoi les différences culturelles entraînent des problèmes d'apprentissage et d'enseignement, et de tirer les conséquences méthodologiques des réponses à ces questions. Pour le FLS, la question est similaire à celle que le Thanh Khôi décrit pour le cas d'un Etat multiethnique :

« comment, dit-il, réaliser l'équilibre entre le respect des différences linguistiques, culturelles, religieuse et la nécessité d'une culture commune ? Cette dernière s'impose à la majorité en termes de ''cohésion '' et d'unité nationale, comme aux minorités nationales ou immigrées, qu'en ont besoin pour vivre et s'élever dans l'échelle sociale. »

De ce qui précède, nous sommes convaincus que le monde francophone est sans doute concerné par la question de l'interculturel dans les aires du FLS. C'est une des raisons pour lesquelles on essaie de faire de plus en plus de place aujourd'hui aux langues autochtones, et qu'on semble souvent préférer désormais le bilinguisme scolaire à ce que Philippe Alexandre appelle la « *francophonisation de la francophonie* », cité par Cuq et Gruca, (2005 :61)

Nous tenons par-là, à signaler qu'il n'est plus possible d'ignorer ce que les sociolinguistes appellent la fonction identitaire de la langue. C'est-à-dire le fait que participer à une communauté linguistique implique plus ou moins consciemment un positionnement culturel. L'interculturel est donc tout autant un problème d'éducation que d'apprentissage et d'enseignement. Enfin, le paramètre culturel doit être considéré aujourd'hui à égalité avec le paramètre linguistique dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Nous pourrions presque dire que les préfixes « inter- et multi-» sont devenus à seuls des concepts didactiques, ou du moins des notions structurantes pour la réflexion.

I.1.5.5.3. L'intégration culturelle

Selon le site : https://www.reponserapide.com, En effet, cela n'implique pas de retirer quoi que ce soit d'une culture. Une intégration culturelle réussie nécessiterait l'abandon d'une partie de la culture d'origine qui ne serait pas compatible avec les valeurs de la société d'accueil.

I.1.6. Importance de la relation langue-culture

Selon G. Zarate et A. Gohard Radenkovic, (2003:p57), *« La langue est une manifestation de l'identité culturelle, et tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée»*.

Pour eux, la langue parlée ou bien le discours représente les traits de la culture d'origine du locuteur, elle est donc le porteur culturel. Le discours dépend des habitudes culturelles d'un groupe ethnique, exprimant une forme de pensée culturelle, il représente une dimension culturelle. Comme le constate Charaudeau P. (2001/3-4:343) : *« ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire ».*

I.1.7. Représentations

Selon, Somia YAHIYA et Yamina EL-DJOUZI, (2020:17), « *la représentation est une sorte d'interface entre l'extérieur et l'intérieur autrement dit, une interface entre ce qui est communication avec autrui et ce qui est mentale. Elle n'est pas seulement une image de la réalité mais un agencement mental avec une signification distincte. Elle a une caractéristique sociale par rapport au langage utilisé».*

De par cette acception ci-haut énoncée par ces deux auteurs, nous saisissons en effet que la représentation est une manière de penser par laquelle le sujet s'ajuste à l'objet.

Ce que nous trouvons dans le dictionnaire Le Robert (1980), le terme "représentation" à trois sens :

1. « Rendre présent à l'esprit (un objet absent ou un concept) en provoquant l'apparition de son image au moyen d'un autre objet qui lui ressemble ou qui lui correspond ».

C'est la production mentale, le représentant mental d'autre chose, personne, objet, événement matériel, psychique, idée…

2. « Tenir la place de (…) agir en (…) ».

3. « Présenter de nouveau ».

La représentation est « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »* Selon Denise Jodelet, les représentations aident à mieux comprendre les éléments sociaux.
La représentation est capable de « fusionner percept et concept » et « d'assurer un caractère imageant » tout en véhiculant un caractère signifiant (1990). Elle présente une construction indépendante qui peut être individuelle ou partagée dans une communauté, et elle n'est pas, non plus une pure production, ce qui a été signalé par Moscovici dans ses écrits.

Jean CLAUDE ABRIC et PATRICK GREBOBLE, (1998 : 12) affirment que la représentation est : « *Toute réalité représentée, reconstruite dans le système cognitif de l'individu ou du groupe, intégrée dans le système des valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique »*

Selon Vasseur (2001:P.135, P.147), les représentations se composent des objets non isolés et mouvants, elles apparaissent et changent au fil de la communication.

Les représentations peuvent être acquises dans un espace formel (école) ou informel (contact avec paires ou environnement) par les apprenants. Ces représentations viennent à partir d'un ensemble d'expériences, d'observations, un tas d'idées. (Castellotti et Moore, 2002). En sociolinguistique, il existe trois concepts qui sont liés l'un à l'autre : représentations, les attitudes et les opinions linguistiques, selon Boyer (2003), Ludi et Py (2003) Bavoux (2002) :

Les représentations sont en outre les avis des locuteurs sur leurs langues et/ou sur celles des autres. De ces avis découlent des images ou croyances que les locuteurs ont sur les langues. Toutefois, les locuteurs n'attribuent pas une valeur égale aux langues. Au Burundi les représentations linguistique et culturelle ont largement participé à l'établissement d'un modèle exigeant le français et l'anglais au rang de langue prestigieuses, au détriment du Kirundi et du Kiswahili qui concentrent les préjugés les plus négatifs (langues inutiles, ne permettant pas d'avoir un emploi, " *parlées par des personnes non instruites",* etc.).

Tout de même, nous trouvons que la maîtrise des langues étrangères de grande diffusion est indispensable, pour participer efficacement et effectivement aux échanges interculturels. L'accès à la compréhension de l'information culturelle cible de la langue cible pourrait favoriser l'acquisition et le développement d'une compétence interculturelle indispensable à l'apprentissage des aspects linguistiques et culturels du FLE et au développement des compétences communicatives dans la même langue.

I. 1. 8. Notion de compétence

Visant essentiellement une approche opérationnelle de la notion de "compétence" dans la perspective de stratégies collégiales, nous adoptons parmi d'autres, la définition d'Alain Maingain, Barabara Dufour, (2002, p.185) qui parle et étaye cette notion de la manière suivante : « *La compétence est l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches* »

Selon Joaquim Dolz et Edmée Ollagnier (Eds), (2002 :p.80), *« la compétence est un réseau intégré et fonctionnel formé de composantes cognitives, affectives, sociales, sensorimotrices susceptibles d'être mobilisé en actions finalisées face à une famille de situations fondé sur l'appropriation de modes d'interaction et d'outils socioculturels».*

De part cette acception, nous saisissons que la compétence est bâtie des ressources cognitives et métacognitives ainsi que de composantes affectives, sociales et sensorimotrices qui jouent un rôle parfois déterminant dans l'activation des connaissances. Selon Gillet, (1991, p. 69) la notion de compétence donne lieu à de nombreux débats dans les écrits scientifiques, mais en famille de situations, l'identification d'une tâche-problème et sa résolution par une action efficace.

Une personne compétente est une personne qui sait agir avec pertinence dans un contexte décèle néanmoins une certaine uniformité dans la manière de la définir, comme en témoigne Allal, (1999, p. 81), (…) une compétence est conçue comme un réseau intégré et fonctionnel constitué de composantes cognitives, affectives, sociales, sensorimotrices, susceptible d'être mobilisé en actions finalisées face à une famille de situations.

En guise de conclusion, dans une classe de FLE, il serait mieux beaucoup privilégier une série d'interactions, d'échanges, de partages, des complémentarités, des coopérations et des réciprocités entre les apprenants. Cela pourquoi, parce que tout ce bagage culturel sert à entretenir dans le meilleur des cas des souhaits, des espoirs, un idéal à atteindre. C'est-à-dire celui d'une coexistence pacifique et solidaire entre les partenaires du processus d'enseignement/apprentissage.

De surcroît, l'acquisition de tout ce référentiel culturel va conduire l'apprenant à développer sa compétence interculturelle qui lui permettra, avec bien sûr, les compétences principales visées en français langue étrangère dans le système éducatif burundais dont la lecture compréhension, production orale, production écrite, à devenir compétent dans les diverses situations de communication de la vie courante.(Guide de l'enseignant, section langues, 3ème année,2018,p.3).

En guise de conclusion partielle à ce chapitre, nous y avons généralement consacré l'aspect définitoire de certains concepts clés qui vont plus loin nous aider à corroborer ou infirmer nos hypothèses compte tenu des aspects de la problématique de notre sujet de recherche. En effet, en plus de ces mots clés, nous nous sommes beaucoup focalisés sur le vocable du mot « culture » et certains concepts qui gravitent autour d'elle.

Dans une perspective interculturelle, l'enseignement d'une langue étrangère dont le FLE en particulier, exige la prise en considération des éléments historiques, géographiques, et ethniques. De ce fait, il n'est pas possible que les apprenants réfléchissent à leur vivre ensemble de manière monoculturelle.

Avant de parler et de vous présenter notre point de vue sur le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE au Burundi, il s'avère très utile de réfléchir profondément sur les stratégies susceptibles de donner l'accès aux enseignants et aux apprenants en classe de FLE à mieux développer une compétence interculturelle. Nous commençons d'abord à vous partager quelques informations et de façon sommaire les origines du français langue étrangère.

CHAPITRE II. L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE AU BURUNDI

II.1. Les origines du français langue étrangère

Selon Grevisse M. (2004 p.9), le français est une langue romane, c'est à dire que, comme l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le franco-provençal, etc., il est issu de l'évolution du latin. Celui-ci, à l'origine langue de Rome, s'est répandu dans tout l'empire romain, du moins dans sa partie occidentale, car, dans la plupart des provinces orientales, le latin n'a pas évincé le grec.

En effet, cette diffusion s'est faite, non pas tellement par les écoles, mais par les relations de personnes, notamment avec les commerçants, les soldats, les fonctionnaires romains. Ce que ceux-ci ont répandu, ce n'était donc pas le latin littéraire, mais ce qu'on appelle le latin vulgaire, autrement dit la langue parlée, quotidienne, populaire ou familière.

En revanche, le français, langue d'une minorité, devient à partir du 19è Siècle la langue de la majorité, grâce à l'enseignement, aux moyens de communication, aux brassages sociaux (conscription, guerre de 1914-1918, exode des campagnes vers les villes). Cela a entraîné selon Grevisse M, (2004:pp.13-14) le recul et la disparition des dialectes et des langues locales.

Au Burundi, la langue française a été introduite à partir de 1916, lorsque la Belgique hérita de l'Allemagne vaincue sa possession du Ruanda-Urundi. Depuis cette date, la langue s'est assuré le monopole des communications institutionnalisées. Elle est omniprésente dans la haute administration de l'Etat, dans l'éducation, les médias de masse, le commerce, les affaires, l'affichage public et l'étiquetage. Malgré cette hégémonie, le français est, près d'un siècle, après son introduction, le privilège d'une minorité d'élites scolarisées.

Toutefois, cette langue n'a pas de place dans les préoccupations quotidiennes du citoyen burundais ordinaire. Au Burundi comme ailleurs en Afrique, l'éducation formelle est l'œuvre des colonisateurs.

Au cours de la période allemande (1897-1916), le français était une langue inconnue. C'est avec l'arrivée des colonisateurs belges que la langue a commencé à se diffuser dans le Pays, via le système scolaire.

A ce sujet, voici ce que dit Manessy (1994:20) et Cité par Ntahonkiriye M. (2012, p.5), *« Ce qui a assuré jusqu'à ce jour sa pérennité (le français), dans les territoires autrefois français comme dans les anciennes colonies belges, c'est l'institution scolaire qui est devenue, contre toutes les traditions africaines, une des composantes essentielles de l'organisation sociopolitique et socio-économique des Etats contemporains»*.

Au moment où les colonisateurs français adoptaient une politique linguistique d'assimilation des indigènes, donc favorable à une francisation tous azimuts, ce fut un notre son de cloche dans les colonies belges. La méfiance envers le français y fut totale. A cet égard, Manessy (1994:45), souligne que la littérature coloniale ne mâchait les mots, *« Un Noir qui connait le français devient facilement un déraciné. Il se croît l'égard du Blanc et même supérieur au Blanc. Ces Européanisés deviennent presque des obstacles aux progrès de la civilisation »*, cité par Ntahonkiriye M, (2012, p.6).

En définitive, nous constatons que, au Burundi, dès le départ du colonisateur le français n'a pas connu beaucoup de succès au sein de la population burundaise suite aux différentes représentations qu'elle attribue à cette langue. Néanmoins, les recherches montrent que le français a jusqu'aujourd'hui peu de locuteurs par rapport aux autres anciennes colonies belges. Cela est dû à la politique linguistique au Burundi mal pensée car après le départ des colons belges, la langue nationale (le kirundi) a eu plus d'heures par rapport au français dans le système scolaire. Peu à peu, des réformes ont été opérées dans ce domaine qui tant à ce que le français soit figuré sur la liste des langues officielles au Burundi.

II.2. Le français langue étrangère, quand et pourquoi

Si le français est de façon évidente une langue étrangère, c'est pour ceux qui se l'approprient autrement que de façon native. Mais ceux-là ont conscience d'apprendre le français et non le français langue étrangère. Quant à ceux qui l'enseignent, s'ils sont francophones natifs, ce n'est pas une langue étrangère qu'ils enseignent, mais leur langue à des étrangers, et s'ils sont étrangers, ils sont dans le même cas que leurs élèves vis-à-vis de cette langue. (Cuq et Gruca, 2005, pp.13-14)

II.3. Comment le français devient une langue étrangère

Du point de vue de la conception de l'étranger, dans l'antiquité, qui est taxé de barbare parce qu'il ne partage pas le même idiome, c'est à travers ce symbole d'universalité de la langue française et des valeurs qu'elle était seule censée véhiculer. Eh ben, les travaux récents des historiens du français langue étrangère ont bien montré comment dans les Pays d'Europe en particulier, la langue française a été enseignée comme une langue étrangère. (Cuq et Gruca, 2005, p.14)

II.4. La diffusion de la langue française.

Le français tel Athéna, n'est pas sorti tout armé de la tête de son père le latin. Au fur et à mesure de son expansion, il a évolué, s'est transformé et enrichi au contact d'autres langues et par ses créations propres. Cette évolution se poursuit encore jusqu'aujourd'hui, en France comme dans les autres Pays francophones et fait du français, un objet éminemment mouvant et soumis à des variations de natures diverses.

II.5. Situation de la politique linguistique au Burundi et ses effets sur le système éducatif hérité de la colonisation

Au Burundi, le français est une langue de la diplomatie et de la communication internationale au niveau de l'oral et de l'écrit. Il est principalement la langue d'enseignement. Il est également une discipline enseignée. C'est la raison pour laquelle cette langue devrait être bien maîtrisée par bon nombre de locuteurs burundais. En effet, les textes de lois adoptés en Kirundi devront être traduits en français.

Sur le terrain, le kirundi répond à son statut de langue nationale puisqu'il est parlé et compris par presque tous les burundais dont il est la langue maternelle. Par contre, les langues officielles sont dans les faits, le Kirundi et le français. Le Kirundi est la langue de communication entre les dirigeants et le peuple. Ceci est prouvé à travers les discours et les réunions à l'intention de la population rurale, se tiennent en Kirundi.

Le français quant à lui, bien que parlé et compris par peu de Burundais, reste essentiellement la langue de l'administration, de l'enseignement et relations internationales. A côté de ces deux langues évoquées supra, il y a deux autres langues parlées qui coexistent avec ces dernières. Ce

sont le Kiswahili et l'anglais, mais nous remarquons certes qu'elles ont un nombre de locuteurs très restreint et les occasions d'usage fort limitées.

Face à cette situation, il était très urgent de désigner les langues nationales et officielles du Pays et veiller à leur fonctionnement effectif. L'Etat devra aussi délimiter le domaine d'usage reconnu à chaque langue afin d'éviter la concurrence conflictuelle. La politique linguistique du Burundi doit donc renforcer les deux atouts, en faisant du Kirundi le socle culturel et le ferme de l'épanouissement intégral de la communauté et des langues étrangères les instruments efficaces de conquête de l'universel et de la modernité. Mais la situation des langues parlées au Burundi présente des anomalies. Pour clore à propos de ce sujet, sur terrain, cette situation ne correspond pas à leur statut légal.

II.6. Situation actuelle des langues parlées et enseignées au Burundi

Dans le domaine des langues, le Burundi dispose de deux atouts majeurs. D'une part, une seule et même langue, le Kirundi, est parlé et compris d'un bout à l'autre de l'étendue nationale, contrairement à la situation linguistique des autres pays africains, anciennes colonies belges. Cette langue véhicule certainement des valeurs, des croyances, les aspirations de tous les Burundais, dont elle constitue aussi la fibre identitaire.

D'autre part, le Kirundi coexiste avec trois autres langues, le Kiswahili, une langue véhiculaire régionale en provenance de l'Afrique de l'Est, le français, un héritage de la colonisation belge, l'anglais, adopté par le pays pour des raisons stratégiques juste au lendemain de l'indépendance. Le Kiswahili est une langue de diffusion régionale tandis que le français et l'anglais des langues de diffusion mondiale. Par ici, il faut bel et bien comprendre l'importance de ces langues pour un Pays enclavé comme le Burundi puisqu'elles le permettent de s'ouvrir à la région, au monde, découvrir l'Autre sur les plans sociopolitique, socioculturel, sociolinguistique, socio-économique etc.

II.7. La part de la culture dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère

« La langue est une manifestation de l'identité culturelle, et tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée. » (G. Zarate et A. Gohard Radenkovic, 2003 : p57).

Pour eux, la langue parlée ou bien le discours représente les traits de la culture d'origine du locuteur, elle est donc le porteur culturel. Le discours dépend des habitudes culturelles d'un groupe ethnique, exprimant une forme de pensée culturelle, il représente une dimension culturelle. Comme le constate Charaudeau P.:

> *« ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culture*l, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire » (2001/3-4 :343)

II.8. Prise en compte de la dichotomie : enseignement/apprentissage en classe de FLE

L'enseignement et l'apprentissage sont deux composantes didactiques complémentaires dans la mesure où l'une provoque l'autre. L'enseignement est l'ensemble des activités déployées par l'enseignant tandis que l'apprentissage est l'ensemble des activités réalisées par l'apprenant. Depuis les approches communicatives, la perspective d'enseignement a changé.

II.9. Le français au Burundi

Le français est la seconde langue co-officielle du Burundi. C'est une langue essentiellement apprise à l'école et utilisée dans des situations formelles ou officielles. Seule une minorité de Burundais peut s'exprimer en français. Cela signifie que les premiers sont des «francophones réels» alors que les seconds ne connaissent que superficiellement cette langue. En réalité, la langue française constitue une langue véhiculaire uniquement pour les Burundais très scolarisés (les «lettrés») ayant terminé leurs études secondaires ou encore ayant poursuivi des études supérieures. Eux seuls maîtrisent les deux langues officielles.

Il faut préciser que le français du Burundi est particulier, car il a emprunté beaucoup de mots au kirundi, au swahili, au lingala, au portugais et à l'anglais; il a aussi beaucoup de calques par rapport à la langue nationale du pays. La situation du français au Burundi, comme c'est aussi le cas dans les autres anciennes colonies belges (Rwanda et Congo-Kinshasa), semble plus vulnérable que dans les autres pays africains de langue française, qui sont situés plus au Nord. Le Burundi vit une sorte de transition en matière de politique linguistique. Le français est perçu comme un «mal nécessaire» hérité du colonialisme afin de communiquer avec le monde extérieur. Toutefois, durant les années de guerre, l'usage de la langue française a fortement régressé.

II.10. Position de la langue française au Burundi

Selon Robert Chaudenson et Dorothée Rakotomalala (2004), deux variables (stratus et corpus) permettent de définir le degré d'implantation du français dans les pays de la Francophonie. Le status regroupe tout ce qui est de l'ordre du statut, des institutions, des fonctions et des représentations. Le corpus concerne les pratiques linguistiques depuis les modes d'appropriation ou les compétences jusqu'aux productions langagières. Dans la plupart des pays francophones situés en Afrique, le status du français est relativement élevé, contrairement à son corpus. Mais le status du français au Burundi est assez bas par rapport aux autres pays francophones de l'Afrique noire, ce qu'illustre bien le tableau suivant:

Avant 1992, le français et le kirundi étaient considérés comme les langues officielles du Burundi. Selon l'article 10 de la Constitution de 1992, les langues officielles sont le kirundi et les autres langues déterminées par la loi. L'article 5 de la Constitution de 2004 reprend les dispositions de la Constitution de 1992, et ajoute que tous les textes législatifs doivent avoir leur version originale en kirundi. Si l'on s'en tient strictement aux dispositions constitutionnelles, l'officialité n'est reconnue qu'au kirundi. Cependant, le français demeure de facto l'une des deux langues officielles.

Les textes légaux au Burundi sont conçus et publiés en français. Certains sont traduits en kirundi. Les cours et les tribunaux burundais fonctionnent principalement en kirundi, ce qui pose beaucoup de problèmes terminologiques car la tradition juridique en kirundi est inexistante. Dans les écoles burundaises, le français est enseigné à partir de la deuxième année du primaire, à partir de la quatrième année, il devient progressivement la langue d'enseignement. Dans le secondaire et le supérieur, le français est la seule langue d'enseignement. La situation est très intéressante dans les médias. Les quelques journaux qui paraissent régulièrement au Burundi sont édités en français, et dans une moindre proportion, en kirundi. Une chaîne de la radio nationale au Burundi diffuse en kirundi et une autre en français. Les radios privées diffusent également en swahili et en anglais. Dans la télévision burundaise, le kirundi et le français ont une importance approximativement égale. Le Burundi accorde donc une place relativement importante à la langue nationale, parlée par toute la population. Le faible niveau d'implantation du français au Burundi est encore plus visible dans le corpus.

II.11. Quelques raisons de la diffusion minimale du français

Outre le fait que le Burundi est un petit pays essentiellement rural, monolingue (ce qui bloque la nécessité de la diffusion de la langue étrangère), de mauvaise réputation et peu intéressant du point de vue économique (ce qui explique la présence extrêmement limitée des étrangers francophones dans le pays), il faut essentiellement chercher des causes dans la colonisation belge. La colonisation du Burundi a été tardive parce qu'elle a été réalisée après la Première Guerre mondiale et donc plus de 60 ans après les premiers contacts entre les Burundais et les Européens. De plus, la marge de manœuvre des Belges plus limitée par le mandat de la Société des Nations et la tutelle de l'Organisation des Nations Unies. La Belgique devait rendre des comptes sur son administration du Burundi et plusieurs missions de contrôle étaient effectuées sur place. Les Belges avaient peur de perdre les nouvelles colonies africaines et préféraient le Congo, colonie traditionnelle. Ils privilégiaient des avantages et des profits immédiats au Burundi et au Rwanda qui sont devenus des colonies d'exploitation et non de peuplement.

À la différence de la France qui était dotée d'une politique coloniale linguistique développée (beaucoup plus que celle de l'Allemagne, par exemple) portant sur l'assimilation linguistique et l'imposition de la langue coloniale à la population colonisée, la Belgique, petit pays avec des possibilités plus limitées et sans tradition coloniale, n'a pas eu de politique linguistique coloniale. Les Belges pratiquaient comme les Allemands l'administration indirecte, accordaient une place importante aux langues africaines dans l'administration des colonies, et laissaient l'initiative dans le domaine de l'enseignement aux missionnaires. En plus, la Belgique est un petit pays bilingue (francophone et néerlandophone). Les missionnaires francophones et néerlandophones ont travaillé dans les colonies. La position du français et du néerlandais en Belgique à l'époque de la colonisation, et surtout au début du colonialisme belge, n'était pas équitable, ce qui s'est aussi manifesté dans les colonies.

Les administrateurs étaient généralement de langue française et les postes moins importants ont été occupés par les néerlandophones. Au Burundi, la plupart des missionnaires affectés jusqu'en 1930 étaient de langue néerlandaise tandis que les supérieurs étaient plutôt francophones. Le rôle des missionnaires dans les colonies belges était primordial et beaucoup plus important que dans les colonies françaises parce que l'État belge n'a décidé que très tard de s'impliquer dans l'éducation de la population africaine (dans les années cinquante du XX^{e} Siècle) et de former des

élites locales. Cela a posé le problème de l'inexistence des élites prêtes à prendre le pouvoir au moment de la déclaration d'indépendance parce qu'à la différence de la France ou de la Grande-Bretagne, les Belges n'avaient pas sélectionné et formé des successeurs qui auraient défendu les intérêts des colonisateurs après leur départ. Les missionnaires avaient pour objectif principal d'évangéliser les Africains et non de diffuser la langue du colonisateur. La limitation d'accès au français a permis le développement du kirundi et la percée du kiswahili, préféré par les Allemands, malgré l'hostilité de la Religion catholique envers cette langue, liée à l'Islam. Les missionnaires ont finalement radié le kiswahili au profit du kirundi, neutre du point de vue religieux. Le français est une langue de colonisation ce qui était un avantage mais aussi un inconvénient («mauvais souvenirs» de la colonisation).

La position du français au Burundi est moins favorable que dans les autres pays africains de langue française situés plus au Nord. Le Burundi vit une étape de transition en matière de politique linguistique. Le pays a reconnu l'officialité de la langue nationale et élargit son champ d'utilisation. Il semble que la France est mal vue dans la région et que la Belgique et la Francophonie ont oublié pour longtemps les pays de langue française situés dans la région des Grands Lacs. Le français demeure accessible à une minorité restreinte des élites locales et est très peu répandu pour des raisons historiques, politiques, économiques et géographiques.

II.12. La part de l'apprenant dans l'acte d'enseignement/apprentissage d'une langue

La part de l'apprenant est indispensable dans l'acte d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. En effet, le but ultime de l'enseignement est de rendre l'apprenant de plus en plus autonome dans sa capacité à coproduire de la parole en langue étrangère. Pour s'auto diriger, l'apprenant doit savoir apprendre. C'est en principe l'une des conditions sine qua non de réussite de l'apprentissage autodirigé, la deuxième étant de pouvoir disposer de ressources adéquates.

Dans le contexte actuel de la pédagogie moderne, l'auto enseignement/ l'auto apprentissage suppose que l'apprenant acquiert petit à petit la capacité de la prise de décisions qui concernent son apprentissage. C'est pourquoi, la formation de l'apprenant doit faire partie intégrante d'un système hétéro guidé comme il fait déjà partie d'un système d'apprentissage autodirigé.

II.13. L'apprenant, élément central dans l'acte d'enseignement/apprentissage du FLE

L'apprenant, qui est le plus souvent la personne apprenante dans le processus d'enseignement/apprentissage fait partie du patrimoine éducatif. Selon Henri Holec, (1990 :9) :

> *« la centration sur l'apprenant est devenu un élément pivot épistémologique du fait de sa capacité d'intégrer dans un ensemble cohérent des dynamismes jusqu'alors dissociés, tels que ceux issus de l'autonomisation des apprenants de la prise en compte de la dimension culturelle de l'apprentissage des langues.»* cité par Cuq et Gruca (2005 :139)

II.14. Rôle de l'enseignant dans l'acte d'enseignement/apprentissage du FLE

Enseigner c'est un métier ancestral mais qui demeure très délicat, comme il exige des connaissances et des compétences considérables et renouvelables. Enseigner c'est former, c'est instruire, c'est faire connaître, mais c'est surtout apprendre à apprendre. En effet, François Mauriac (1951 :139) décrit celui qui enseigne et dit que c'est *« celui qui institue l'humanité »*.

En effet, l'enseignant du FLE est censé être capable d'amener son apprenant à une meilleure compréhension et interprétation d'un système de référence différent du sien car aujourd'hui l'enseignant du FLE dépasse de la structure simple de la phrase qui nécessite une simple connaissance linguistique vers l'étude textuelle qui fait appel à d'autres types de connaissances (par exemple socioculturelles).

Dans l'enseignement à l'interculturel, le rôle de l'enseignant est très important, très crucial, sa mission première est de former un membre capable de s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, il doit lui faire une meilleure compréhension du concept de l'altérité et ce en jouant le rôle du médiateur culturel car :

> *« l'enseignement est une tentative de médiation organisée entre l'objet d'apprentissage et l'apprenant »*, (cité par Habiba AFIF, 2020, p.40).

II.15. La place du français dans la société burundaise

Selon le site https : /www.axl.cefan.ulaval.ca>burundi-l'amenagement linguistique dans le Monde, le français est la seconde langue co-officielle du Burundi. C'est une langue essentiellement apprise à l'école et utilisée dans des situations formelles ou officielles. Certes une petite partie de

Burundais peut s'exprimer en français. De manière réaliste, la langue française constitue une langue véhiculaire uniquement pour les Burundais très scolarisés ayant terminé leurs études secondaires ou supérieures. Précisons en outre que le français du Burundi est particulier du fait qu'il a emprunté pas mal de mots au Kirundi, à l'anglais, au Kiswahili, etc. Il a beaucoup de calques par rapport à la langue nationale du Pays. Dans la société burundaise, le français est cependant perçu comme un mal nécessaire malgré tout qui a été hérité par la colonisation belge afin de pouvoir interagir avec le monde extérieur.

II.16.Le statut du français dans le système éducatif burundais

Le français bénéficie dans le système scolaire burundais d'une position privilégiée dans la mesure où il occupe l'essentiel du temps scolaire. Le français est certes une discipline et il est également le support de certains autres apprentissages. Pour ce, maîtriser cette langue constitue une des conditions majeures d'accéder à la réussite scolaire. Au Burundi, le français reste une langue didactiquement importante et utile. C'est une langue d'enseignement dans un espace scolaire.

Nonobstant, le français n'est pas exclusivement la langue de l'institution scolaire et n'est pas du tout le moteur de la communication de tous les jours. Il constitue un moyen bel et bien favorable d'enseignement et de communication dans le processus d'enseignement/apprentissage pour toute discipline donnée, sauf certains cours notamment le Kirundi, l'anglais et le Kiswahili.

II.17. Comment travailler l'interculturel en classe de FLE

L'avantage de l'apprentissage des langues étrangères dont le français langue étrangère, n'est plus à démontrer parce qu'il devient actuellement une nécessité à l'heure de la mondialisation et du développement des relations internationales. Tout en prenant au sérieux toutes ces données, nous nous sommes interrogés de la qualité de la gestion culturelle et interculturelle en classe de FLE au Burundi, et précisément au post-Fondamental. En effet, la culture cible représente la culture étrangère qui appartient à un peuple, a une nation, a une ethnie ou à une civilisation. En raison du constat d'échec interculturel dans pas mal de classe de FLE au Post-Fondamental, nous proposons conséquemment suite à l'intervention interculturelle des enseignants de FLE complètement dépouillés du contenu culturel cible, les stratégies suivantes afin de pouvoir travailler l'interculturel en classe de FLE ; il s'agit de:

- expliquer aux élèves les identités sociales : la famille, la religion, la patrie, etc. ;
- Montrer aux élèves ce qu'ils doivent connaître sur eux-mêmes et sur l'autre. cela leur permettra de d'éviter les préjugés et les critiques ;
- Apprendre aux élèves l'art de communiquer : bien écouter l'autre avant de réagir.

En outre, pour contextualiser et actualiser l'interculturalité dans la classe de FLE, il faut responsabiliser l'apprenant, l'autonomiser, l'encourager à analyser le texte support, le commente, le critiquer et s'y investir. Il faut aussi lui inculquer la notion de négociation des textes. L'apprenant est censé de savoir qu'un texte est un objet communicatif, en le distanciant, avec lequel il communique sans complexe et sans des préjugés. C'est une optique qui nourrit chez l'apprenant une stratégie, bien qu'elle soit insuffisante, elle est efficace, rentable et favorable à l'accès à l'interculturalité.

II.18. Enseignement/apprentissage : deux composantes didactiques complémentaires

L'enseignement et l'apprentissage sont deux composantes didactiques complémentaires, c'est-a-dire que l'une provoque indéniablement l'autre. En effet, l'enseignement est l'ensemble des activités déployées par l'enseignant, tandis que l'apprentissage est l'ensemble des activités réalisées par l'apprenant.

Nous avons remarqué que, depuis les approches communicatives, la perspective d'enseignement a changé. Selon Christian Puren(1988), c'est dans les années quatre-vingt que la didactique du français langue étrangère s'est déplacée d'une perspective (objet d'enseignement) vers une perspective « sujet-apprenant ». Cela veut dire qu'elle s'est donc déplacée : (1) de la conception des méthodes d'enseignement vers la plus en compte des besoins des apprenants : intérêt et motivation, capacités et aptitudes, environnement linguistique et socioculturel ;(2) des connaissances déclaratives « savoir que » vers des connaissances procédurales « savoir comment » et conditionnelles « savoir et savoir pourquoi ».

Au terme de ce chapitre, nous tenons vous rappeler que le but ultime de l'apprentissage d'une langue n'est pas seulement l'acquisition des connaissances sur la culture ou ses locuteurs, le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et des capacités qui lui permettent de réguler ses relations avec des personnes, appartenant à des cultures différentes de la sienne. A cet effet, il est primordial de signaler que la compétence interculturelle est présente dans tous les contextes actuels de l'enseignement des langues ; par exemple, la compétence interculturelle

forme le socle de l'enseignement de la langue française aussi bien dans le contexte du FLE ou du FLS. Les différents supports d'enseignement/apprentissage exploités au sein de la classe (considérée comme une microsociété) doivent favoriser l'enseignement de cette compétence.

Bien entendu, au moment où l'aspect universel définit les différentes représentations du monde, la communication interculturelle devient un élément incontournable pour forger l'identité d'un citoyen du monde. Ainsi alors, faire appel à 'échange interdisciplinaire et transdisciplinaire ne peut qu'amener à développer l'émergence de cette compétence. Le concept de l'altérité et de l'identité apparaissent en filigrane à travers le processus d'enseignement/apprentissage visant le développement de la compétence interculturelle. Cette dernière n'est uniquement au service de l'apprentissage, mais elle affecte l'essence de l'Homme en l'amenant à un échange perpétuel entre les différents composants de l'univers et en s'éloignant de tout ethnocentrisme.

De ce qui précède, pour mieux réussir à notre sujet de recherche, nous avons aussi pensé à une méthodologie quantitative, pouvant nous aider sur terrain à collecter des données fiables susceptibles d'être traitées de nature à corroborer ou infirmer les hypothèses à notre sujet de recherche.

CHAPITRE III. METHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNEES

Introduction

Le sujet de recherche sur lequel nous avons jugé bon produire un travail scientifique bien raffiné, nous a entraîné à mener une enquête par l'élaboration de deux questionnaires. Le premier questionnaire est destiné aux apprenants de troisième année section Langues. Il se compose de dix questions variées, entre autres des questions ouvertes, fermées et à choix multiples, pouvant nous éclaircir sur les connaissances des apprenants et leurs représentations face aux langues en général et aux cultures des individus des pays francophones et particulièrement la culture française. Le deuxième questionnaire se compose de douze questions ouvertes, fermées et à choix multiples destinées aux enseignants ayant une qualification requise à l'enseignement du français langue étrangère au post-fondamental. En effet, toutes ces questions ont été choisies en fonction de la problématique et des hypothèses émises au départ, dans le but de se rendre compte de l'attitude des enseignants de français à l'égard de l'enseignement d'une compétence interculturelle.

III.1. Méthodologie

Afin de mener à bien notre travail de recherche, nous avons opté d'utiliser la méthode quantitative. C'est-à-dire une méthode par questionnaire. C'est en effet avec cette dernière que nous avons traité les données qui ont été récoltées sur terrain.

III.1.1. Le choix de la localité de l'enquête à mener

A priori, concernant le choix de la localité d'enquête (c'est à dire les établissements scolaires), nous commencerons par un repérage de certains établissements ayant les sections langues figurant sur la liste des écoles de la Direction provinciale de l'éducation de Rumonge. Nous allons ensuite identifier les principales caractéristiques de chacun de ces établissements, dans l'optique de nous rendre compte des établissements bien sûr répondant aux exigences de notre travail de recherche pour un aboutissement meilleur et effectif de l'enquête. En ces localités, les personnes visées sont les apprenants de troisième année du Post-Fondamental de la section langues ainsi que les enseignants qui dispensent le cours de français auxdites écoles et surtout ceux qui ont la qualification requise à l'enseignement du Français.

Tout bien pesé, le choix s'est porté sur quatre établissements Post-Fondamentaux dont le Lycée communal Muhuta, le Lycée communal Magara, le Lycée communal Murambi et le Lycée communal Rutongo.

Dans l'optique de recueillir des informations utiles et pertinentes à notre sujet de recherche, nous avons opté de distribuer des questionnaires aux dix premiers de chaque classe de troisième année langues. Pour ce faire, nous nous sommes servi du palmarès de proclamation des résultats du deuxième palier avec l'année scolaire 2022-2023 et ledit palmarès nous a été livré par les responsables de ces écoles sur présentation d'une attestation de recherche octroyée conjointement par les autorités compétentes de l'Université du Burundi et de l'Ecole Normale Supérieure. Ce qui signifie que nous avons distribué au total quarante copies du questionnaire aux apprenants.

Certes, nous tenons à rappeler que l'effectif des enquêtés forme un tout hétérogène. C'est-à-dire qu' environ 2/3 sont des filles tandis que 1/3 sont des garçons. Nous avons aussi constaté que les filles se classent plus souvent les premières par rapport aux garçons. Quant aux enseignants ayant la qualification requise à l'enseignement du français langue étrangère, nous leur avons distribué treize copies du questionnaire répartis sur quatre écoles ci-haut citées. Enfin, nous rappelons que le groupe d'enseignants se compose de huit femmes et quatre hommes.

En effet, ce qui nous a poussé de choisir ces établissements, c'est dans le but de chercher à savoir quelles sont les représentations de la langue française, la place qu'occupe la dimension interculturelle et des éléments culturels que véhicule cette langue. C'est également dans l'optique de savoir si ces apprenants ont réellement un esprit d'ouverture sur l'Autre, sur sa langue et sa culture afin de les approprier et les adapter à leur contexte burundais.

III.1.2.L'enquête : le premier questionnaire

III.1.2.1. Description du questionnaire

Un questionnaire est une série de questions méthodiquement posées en vue d'une enquête. C'est une méthode d'investigation quantitative qui s'applique à un ensemble d'individus. Le questionnaire sera donc une méthode très efficace pour avoir des réponses concernant la vision et la pratique enseignante vis-à-vis de l'approche interculturelle en classe de FLE.

Le présent questionnaire est destiné aux élèves de troisième année Post-Fondamental section langues. Il est composé de dix questions à partir desquelles l'élève va nous dévoiler sa vision et ses représentations sur la France et les Pays francophones autres que le Burundi ainsi que ses connaissances sur les cultures des personnes qui y vivent et leurs rapports avec la nôtre (la culture burundaise). Pour simplifier la tâche aux apprenants, nous avons succinctement essayé de leur expliquer certaines questions qu'ils n'ont pas bien saisies afin qu'ils puissent nous fournir des réponses crédibles et non-aléatoires. De plus, nous avons autorisé les apprenants à donner les réponses aux questions dans les langues qui leur semblent facile (soit le français, soit le kirundi) afin d'en faire une traduction et les fautes grammaticales, syntaxiques et de formes … ne sont pas tenues en compte mais plutôt les sens.

Nous tenons en outre à préciser que l'élaboration d'un questionnaire n'est pas une tâche facile et qu'elle exige beaucoup d'application pour celui qui l'exploite comme moyen de récolte des informations. L'élaboration de cette enquête par questionnaire consiste en une démarche scientifique et rigoureuse qui nécessite un examen précis et méticuleux des réponses données par les apprenants. Le recours à un questionnaire dans ce travail de recherche peut s'avérer très utile puisqu'il nous permet de gagner du temps, en obtenant un maximum d'informations dans un temps minime. Ce qui nous permet de décrire et de comparer les résultats après les avoir analysés afin de tirer des déductions.

Parmi les objectifs de ce questionnaire, nous tenons à noter que nous voulons :

- connaître les représentations des élèves de la langue française et des cultures qu'elle véhicule.
- savoir la place qu'occupe l'aspect interculturel dans le processus d'enseignement/apprentissage en classe de FLE ;

-connaître le niveau culturel des élèves

- provoquer les stéréotypes des élèves sur le contact culturel des individus des Pays francophones et le contact culturel franco-burundais.

Certes, nous signalons que les apprenants ont remis les réponses deux semaines après la réception du questionnaire.

III.1.2.2. Présentation des questions

Le premier questionnaire se compose de dix questions dont cinq questions fermées à répondre par oui ou par non qui nécessitent des justifications particulières, trois questions ouvertes qui vont entraîner les apprenants à éclore leurs propres convictions diverses et deux questions à choix multiples qui nous permettront d'établir des comparaisons des résultats enfin de tirer des déductions.

III.1.2.3. Présentation du questionnaire d'enquête destiné aux apprenants

Chers apprenants bonjour,

Nous sommes étudiant de master et avons l'honneur de solliciter votre contribution en fournissant des informations utiles pouvant nous aider dans la réalisation de notre travail de recherche scientifique.

A cet effet, nous vous soumettons ce questionnaire dans le but de recueillir des informations relatives au sujet de notre recherche. Tout en répondant de manière objective à toutes ces questions en annexe, vous auriez contribué à la réussite de l'enquête car nous estimons que vous êtes les mieux indiqués pour nous donner des informations pertinentes que nous cherchons. Aucune réponse n'est fausse, la meilleure est celle que vous donnerez. Pour vous permettre de répondre librement, nous vous garantissons l'anonymat dans le traitement des données.

Q1. Est-ce que vous aimez la langue française **?**

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, pourquoi ?

Q2. Quelle image faites-vous de la France ou d'autres Pays francophones autre que le Burundi ?

Positive : ☐ Négative : ☐ Aucune idée : ☐

Q3. Selon vous et sur base des connaissances que vous avez, que signifie les mots : « **culture** et **interculture** » ?

Q4. Quelle image faites-vous de la culture française ou des cultures des Pays francophones autre que le Burundi?

Positive : ☐ Négative : ☐ Aucune idée : ☐

Si positive, qu'est-ce que vous aimeriez découvrir de la culture française?

Q5. Est-ce que vous avez déjà lu des œuvres littéraires écrites en français ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, donnez quelques-unes et leurs auteurs.

Q6. Comment vous enrichissez votre vocabulaire et votre expression française ?

Q7. Selon vous, existe-t-il une relation étroite entre la langue et la culture ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, expliquez brièvement la relation existant entre le français et la culture française, entre le français et les cultures des Pays francophones.

Q8. Dans vos cahiers supports-élèves, y'aurait-il au moins des leçons qui parlent de la culture française ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, donnez quelques éléments de la culture française ou des cultures des Pays francophones que vous connaissez ?

Q9. A votre avis, quel(s) intérêt(s) (avantage(s) trouvez-vous de la connaissance des éléments culturels

de la France ou des Pays francophones en tant qu'élève burundais de la 3ème Langues?

Q10. Parmi les compétences visées dans le cours de français 3ème Langues, figure-t-elle-la compétence culturelle et/ou la compétence interculturelle ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si non, trouvez-vous nécessaire d'intégrer sur la liste des compétences visées dans le programme du cours de français en section Langues les compétences culturelle et la compétence interculturelle pour une bonne maîtrise de la compétence linguistique en français? Expliquez brièvement votre réponse.

III.2. L'enquête: deuxième questionnaire

III.2.1. Présentation du questionnaire

Le deuxième questionnaire est destiné aux enseignants ayant la qualification requise à l'enseignement du français langue étrangère au Post-fondamental, il est composé de douze questions à partir desquelles les enseignants vont nous présenter leurs points de vue quant à l'enseignement de la langue française et s'il y a vraiment une prise en compte de l'aspect culturel / interculturel dans l'enseignement/apprentissage de cette langue. Ce questionnaire a été élaboré en fonction de notre sujet d'étude, de la problématique et des hypothèses que nous avons émises au départ de notre travail de recherche. D'ores et déjà, le recours à ce questionnaire dans notre travail de recherche s'avère très utile puisqu'il nous a permis de gagner du temps, en recueillant un maximum de données informationnelles dans un très peu de temps. Ce qui nous a poussé de décrire et de comparer les résultats après les avoir analysés afin de tirer des conclusions.

Parmi les objectifs de ce questionnaire, nous signalons bel et bien que nous voulons :

- savoir si l'aspect culturel / interculturel est exploité lors des pratiques enseignantes en classe de FLE ;

- savoir la place qu'occupe la dimension interculturelle dans le processus d'enseignement/apprentissage en classe de FLE ;
- savoir si la maitrise de la compétence linguistique en français serait possible indépendamment de la compétence interculturelle ;
- proposer des stratégies à travers lesquelles le volet culturel et interculturel pourront être exploités de manière satisfaisante au cours de l'acte d'enseignement/apprentissage en classe de FLE ;
- connaître le niveau culturel des enseignants de français langue étrangère ;

 Nous tenons à signaler enfin que les enseignant(e)s ont remis les réponses deux semaines après la réception du questionnaire.

III.2.2. Présentation des questions

Le questionnaire destiné aux enseignants se compose de douze questions dont sept questions ouvertes, une question à choix multiple et quatre questions fermées à répondre par oui ou par non. Certaines de toutes ces questions nécessitent des justifications libres. Elles invitent les enseignants à proposer leurs propres explications qui peuvent converger en amont sur nos hypothèses, à nos objectifs et apporter une réponse satisfaisante à la problématique du sujet de recherche.

III.2.3. Présentation du questionnaire d'enquête destiné aux enseignants

Chers collègues Enseignants bonjour,

Nous sommes étudiant de master et avons l'honneur de demander votre collaboration dans la réalisation de notre travail de recherche de fin d'études. A cet effet, nous vous soumettons ce questionnaire dans le but de recueillir des informations relatives à notre sujet de recherche. En répondant de manière objective à toutes ces questions en annexe, vous auriez contribué à la réussite de l'enquête car nous estimons que vous êtes les mieux indiqués pour nous livrer des informations pertinentes que nous cherchons. Aucune réponse n'est fausse, la meilleure est celle que vous donnerez. Et ben, pour vous permettre de répondre librement, nous vous garantissons l'anonymat dans le traitement des données.

1. Etes-vous à l'aise quand vous enseignez le français ?

Oui : ☐ Non : ☐

Si non, pourquoi ?

2. Quelle image avez-vous de la culture francaise ou des cultures des Pays francophones ?

Positive : ☐ Négative : ☐ Aucune : ☐

3. A part le français, quelles sont les autres langues enseignées dans la section langues ?

4. Si le français fait partie de ces langues, quel est sa place par rapport à ces autres langues ? (volume horaire hebdomadaire pour chaque langue, statut, etc.)

5. Quelles sont les compétences visées dans le programme du cours de français, section langues?

6. Parmi les compétences visées au cours du processus d'enseignement/apprentissage du français dans la section langues, figure-t-elle la compétence culturelle et/ou interculturelle ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Sinon, pourquoi selon vous?

7. Nous savons certainement que toute langue véhicule sa culture, alors la maitrise de la compétence linguistique en français serait-elle possible et effective indépendamment de la compétence culturelle et/ou interculturelle?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si non, quelle est la place qu'occupe l'aspect interculturel dans le processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en section langues?

8. Au cours de votre cursus de formation, avez-vous été formé sur l'enseignement de l'interculturel en classe de FLE (Français Langue Etrangère) ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si non,

a) Trouvez-vous important ou nécessaire d'intégrer la compétence interculturelle parmi d'autres visées en classe de FLE pour constituer une base solide de la maîtrise de la compétence linguistique en français langue étrangère?
b) Que proposeriez-vous aux décideurs politiques de l'éducation au plus haut niveau pour que l'aspect ***interculturel*** soit intégré dans le corpus de formation des enseignants de français au post-fondamental ?

9. En tant qu'enseignant de français au Post-Fondamental, trouvez-vous qu'il est facile d'enseigner l'aspect interculturel en classe de FLE pour un enseignant qui n'a pas eu de formation en la matière ?

10. Proposez quelques stratégies efficaces à mettre en place pour une assise plus ou moins effective d'une dimension interculturelle en classe de FLE.

11. Estimez-vous que le volet culturel de la langue, dans le programme de français, soit

véritablement pris en considération ?

12, Pensez-vous que la langue et la culture sont indissociables ?

III.3. Difficultés rencontrées

Au cours de la distribution de nos questionnaires, des obstacles n'ont pas manqué. Premièrement les responsables des écoles cibles ne nous ont pas facilement donné accès aux publics visés. C'est-à-dire les apprenants car on devrait d'abord avoir l'accès au palmarès de proclamation des résultats du deuxième palier afin d'identifier les dix premiers apprenants pour qui, le questionnaire allait être distribué pour chaque établissement choisi. Rappelons que le questionnaire a été distribué pendant les deux premières semaines du troisième palier. Nous tenons à rappeler qu'après le dépouillement des résultats de l'enquête, toutes les quarante copies du questionnaire ont été remises.

Deuxièmement, certains enseignants concernés ne prennent pas au sérieux notre dispositif de recherche. La preuve en est que quelques enquêtés nous ont difficilement remis le dispositif. D'autres pensaient que nous sommes en train de monter un projet qui va plus tard générer de sous mais nous leur avons rassuré que c'est un travail de recherche scientifique qui pourra être bénéfique pour les générations actuelles et futures.

En fin de compte, les réponses fournies sur certaines questions ouvertes sont brèves et ne peuvent pas mener à des explications claires. Ce qui est pire, certaines questions n'ont pas été répondues. Cela montrent que nos enquêtés n'ont pas accordé une grande importance à ce document d'enquête. Toutefois, nous aurions voulu distribuer plus de treize copies du questionnaire aux enseignants mais nous avons remarqué sur terrain qu'il y a un manque criant des enseignants ayant une qualification requise à l'enseignement du français. Après le dépouillement des résultats, douze copies du questionnaire ont été remises.

En guise de conclusion pour ce chapitre, nous tenons à rappeler que toute activité d'une recherche scientifique, telle que la nôtre, nécessite une méthodologie efficace afin d'atteindre l'objectif principal de notre champ investigatif.

CHAPITRE IV. DESCRIPTION, ANALYSE, INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Introduction

Dans le but de connaître réellement la place qu'occupe l'aspect interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE, nous avons jugé bon de confectionner deux questionnaires. L'un destiné aux enseignants du français et un autre destiné aux apprenants de la troisième année langues. Le questionnaire d'enquête est un outil très important dans un travail de recherche scientifique, qui permet en effet d'aboutir à des résultats crédibles et fiables, de rassembler des informations pertinentes pour répondre aux questions de notre recherche de manière objective. Cette activité d'investigation nous a permis de comprendre certaines représentations des apprenants face à la langue française ainsi que la culture qu'elle véhicule.

Tout bien pesé, les résultats obtenus indiquent qu'il y a une volonté et un engouement d'apprendre la langue française et de super, de dépasser leur environnement culturel afin de découvrir d'autres individus humains, d'autres cultures véhiculées par la langue française. Ce sont notamment les humains et les cultures des pays francophones.

IV.1. Analyse, interprétation des résultats du premier questionnaire :

- **Questions pour les apprenants**

Tableau n°1 : Question 1

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	40	100%
Non	0	0%

Nous référant à ces résultats, nous remarquons que 100% des enquêtés aiment beaucoup le français parce qu'elle est une langue de communication et d'enseignement dans le système éducatif burundais. D'après certains de nos enquêtés, ils nous font croire que le français aide à connaître et à découvrir la culture de l'Autre qui en fait usage quotidien. D'autres disent qu'ils se sentent beaucoup à l'aise quand ils trouvent les occasions d'échange avec les autres. Ce qui montre que les apprenants manifestent un désir ardent d'apprendre le français. De plus la langue française est une langue officielle, une langue d'administration au Burundi bien qu'elle nous a été léguée par l'administration coloniale.

D'autres encore disent qu'ils aiment le français parce qu'ils ont envie de voyager en France et dans les pays francophones autres que le Burundi. Comme ça, ils seront bien à l'aise puisqu'ils n'auront pas de difficultés au niveau des échanges communicationnels et socioculturels. Certes, quelques enquêtés aiment le français mais révèlent que cette langue est beaucoup exigeante surtout au niveau des normes. D'une manière générale le français c'est une langue qui est difficile à apprendre bien qu'elle figure sur la liste des langues officielles au Burundi. Enfin, nous signalons qu'un seul enquêté nous a témoigné qu'il aime la langue française mais malheureusement il n'a pas justifié pourquoi il l'aime.

Tableau n°2 : Question 2

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Positive	28	70%
Négative	8	20%
Aucune idée	4	10%

A la question de savoir quelle image nos enquêtés ont de la France et des Pays francophones autre que le Burundi, nous remarquons que : 70% des enquêtés ont une image positive, ce qui se traduirait en générale que la majorité des apprenants ont un engouement de connaître et de découvrir, d'une façon ou d'une autre tout ce qui est de la France et des Pays francophones en particulier. 20% ont une image négative, tandis que 10% n'ont aucune idée.

Tableau n°3 : Question 3

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
- La culture est un ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société humaine donnée. Quant à l'interculture, c'est tout ce qui concerne la relation entre différentes cultures dans le monde des humains.	19	47,5%
- La culture c'est la tradition de n'importe quel Pays tandis que l'interculture c'est la rencontre de plusieurs cultures différentes.	5	12,5%
- La culture ce sont des habitudes, des manières de faire, de penser,	11	27,5%

d'agir, de se comporter que partagent les groupes humains et qui fondent leur ressemblance et leur différence. Tandis que l'interculture renvoie à la culture qui fonde la personnalité de l'homme qui est le produit issu du contact de plusieurs cultures différentes.		
- La culture, c'est l'ensemble des consignes du Pays comme son règlement d'ordre intérieur car quelque chose peut être élément culturel dans son pays mais peut ne pas l'être dans d'autres. L'interculture c'est une culture qui est commune à plusieurs personnes, à plusieurs nations, à plusieurs Pays.	5	12,5%
- La culture c'est tout ce que les gens d'un même Pays font ou ne font pas, donc comment ils se comportent depuis des années et qui se transmet de générations en générations. Par exemple ici au Burundi on respecte l'hymne national, saluer quelqu'un que tu croises en cours de chemin même si on le connaît pas…. et c'est la culture burundaise. L'interculture c'est le contact de plusieurs cultures issues des différents Pays.	4	10%

Sur base des connaissances que nos enquêtés disposent, nous percevons que 100% de nos enquêtes donnent des acceptions à ces concepts qui convergent sur les explications scientifiques tous azimuts des différents auteurs comme **Gy Rocher** qui y voit dans la culture :

« *un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes , servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité en tant que membres d'une société* ».

Pour **Jean Pierre Warmier,** il conçoit la *culture* comme : « *une totalité complexe faite de normes, d'habitudes, de répertoires d'actions et de représentations, acquise par l'homme en tant que membre d'une société* ». Selon lui encore, la culture est « *la boussole de la société, sans laquelle ses membres ne sauraient ni d'où ils viennent ni comment il leur convient de se comporter* » (cité par Pierre, p.5).

Selon **Nadine Gordimen** la culture est « *un terme ''Omnibus'' qui, non seulement transporte une cargaison variée faite des intérêts de ses passagers, mais qui traverse des terrains différents* »

cité par Domitien N., p.2). Toutes ces définitions se retrouvent dans celle livrée par l'UNESCO (voir plus haut sur la notion de culture).

Toujours en nous référant aux différentes explications proposées par nos enquêtés, nous remarquons leurs propositions de ce qu'est l'*interculture* oscillent autour de la définition proposée par **Josias SEMUJANGA (1996 :8).** Selon lui :

> « *Le mot interculture, qui se comprend par rapport à des mots comme biculture, bilingue ou multiculture, tend à la construction d'un nouveau champ de recherche et d'un territoire de penser. Et par rapport à des termes voisins, l'interculturalité a l'avantage de couvrir tout le champ de la culture et de mettre en relation plusieurs cultures différentes* », (cité par Pierre, N. p.8)

Presque toutes les réponses proposées présagent que les apprenants comprennent et manifestent l'intérêt de développer une dimension interculturelle en classe de FLE car le contact des langues va de pair avec le contact des cultures et à l'issue de ce contact s'éclore l'interculturel.

Tableau n°4 : Question 4

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Positive	25	62,5%
Négative	11	27,5%
Aucune idée	4	10%

Pour cette question, nous remarquons que 62,5% des enquêtés ont une image positive. A travers les justifications fournies des uns et des autres, nous constatons que les apprenants ont soif de découvrir tout ce qui est de la culture française et les cultures des Pays francophones notamment le mode de vie et d'habillements des Français, ce qui est interdit et ce qui ne l'est pas, leur littérature, les Beaux-Arts, la musique, la danse, l'histoire, la tradition, la gastronomie, le cinéma, les manières de penser , d'agir, de faire et les bibliographies des personnalités importantes de la France et des Pays francophones. Ils ont envie d'acquérir de nouvelles connaissances par le canal de cette culture. Ils ont l'espoir que le contact avec tout ce monde pourrait développer en eux l'esprit de tolérance et de la non-violence à l'égard de l'Autre, la spontanéité langagière, la bonne prononciation et l'articulation du français.

D'autres disent que par la culture française et celles des Pays francophones, ils veulent découvrir l'époque royale et la littérature de la France et des pays francophones au Moyen Age. 27,5% des enquêtés projettent une image négative tandis que 10% n'ont aucune idée et n'ont rien donné comme justifications.

Tableau n°5 : Question 5

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	35	87,5%
Non	4	10%
Neutre	1	2,5%

Concernant cette question de savoir si nos enquêtés ont déjà lu au moins des œuvres littéraires produites en français, nous trouvons que 87,5% des enquêtés ont déjà lu au moins quelques ouvrages littéraires écrits en langue française.

Il semble qu'environ soixante-dix œuvres sont consultées. Certaines de ces œuvres sont écrites par des auteurs noirs tandis d'autres d'auteurs blancs. Ce sont par exemples :

- ***Au Bonheur des dames*** d'Emile Zola, (Blanc)
- ***Les trois Mousquetaires*** d'Alexandre Dumas (Blanc)
- ***Bel-Ami*** de Guy de Maupassant (Blanc)
- ***Le Rouge et le noir*** de Stendhal(Blanc)
- ***Afrique noire*** d'Aminata Traoré (Noir)
- ***La Magie noire*** de Henry Poter (Blanc)
- ***Mourir sous le palme*** Heinz G-KONSALIK (Blanc)
- ***LES Misérables*** de Victor Hugo (Blanc)
- ***Allah n'est pas obligé*** d'Ahmadou Kourouma (Noir)
- ***Les petits-fils nègres de Viétongo*** d'Alain Mabackou (Noir)
- ***Une vie de boy*** de Ferdinand Oyono (Noir)
- ***Ville cruelle*** d'Eza Boto (Mongo Béti) (Noir)
- ***L'Aventure ambiguë*** de Cheik Hamidou KANE (Noir) ***etc.***

Tandis que 10% des enquêtés n'ont jamais lu aucune œuvre littéraire et en fin de compte 2,5% des enquêtés sont neutres, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni pour oui, ni pour non.

Tableau n°6: Question 6

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
- En consultant le dictionnaire de langue française en cas de besoin et surtout quand on tombe sur des mots ou expressions nouveaux et difficiles à comprendre pendant la lecture de tout document écrit en français. - En assistant souvent à des pièces de théâtre préparées et présentées en français. - En provoquant des conversations en français avec ses camarades de classe quand les occasions se présentent. - En faisant beaucoup de recherche sur ''Google '' avec des Androïdes. - En menant des dialogues en français avec des personnes ayant un niveau de connaissances supérieur par rapport à son niveau.	28	70%
- En s'exprimant souvent en français, lire des ouvrages littéraires écrits en français et surtout en regardant des films documentaires, en écoutant des chansons en français, en mémorisant des poèmes. - En échangeant avec ses proches francophones. - En écoutant attentivement ou en suivant des émissions diffusées en langue française qui passent à la télévision, à la radio, Facebook, You Tube, etc.	6	15%
Réponse neutre	6	15%

A la question de savoir comment nos enquêtés enrichissent leur vocabulaire et leur expression française, nous remarquons généralement que 70% de nos enquêtés améliorent leur vocabulaire et leur expression française :

- par la lecture des ouvrages littéraires, faire recours au dictionnaire de la langue française en cas de besoin.

- Provoquer des sujets qui favorisent les interactions avec ses camarades de classe ou avec ses proches francophones.

Tandis que 15% de nos enquêtés font des améliorations :

- par le suivi des films documentaires et des émissions diffusées en français à la télévision ou qui passent à la radio.
- En s'appropriant des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Google, whatsapp, Facebook, YouTube, tweeter….).

Enfin, 15% de nos enquêtés n'ont pas voulu nous révéler comment ils enrichissent leur vocabulaire et leur expression française.

Tableau n°7 : Question 7

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	32	80%
Non	5	12,5%
Neutre	3	7,5%

A la question de savoir s'il existe une relation étroite entre langue et culture, nous remarquons que 80% de nos enquêtés affirment que la relation entre langue et culture est étroite. Selon eux, « *la langue est une manifestation de l'identité culturelle et tous les apprenants, par la langue qu'ils apprennent, parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture de la langue cible. Pour eux, la langue parlée représente les traits de la culture d'origine du locuteur, elle est donc le véhicule culturel. Ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culture mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour convaincre, persuader, séduire* ». C'est-à-dire qu'il n'y a pas de langue sans culture et vice-versa.

Tandis que 12,5% de nos enquêtés ne perçoivent pas la relation existant entre langue et culture et 7,5% n'ont pas exprimé leur point de vue à l'égard de la question.

Tableau n°8 : Question 8

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	12	30%
Non	28	70%

Après analyse des réponses proposées à cette question, nous trouvons que 30% de nos enquêtés corroborent qu'il y a au moins quelques leçons qui parlent de la culture française ou les cultures des Pays francophones. Par exemple une leçon de lecture-compréhension du texte intitulé « ***LA MESSE A DANGA*** » tiré de l'œuvre : ***Une vie de boy*** de Ferdinand Oyono.

> « *En effet, à l'église les Blancs entrent par la sacristie, s'asseyent dans le transept à côté de l'autel dans des fauteuils. Les hommes et les femmes se coudoient tandis que les indigènes s'asseyent dans la nef de l'église en deux rangées (une pour les hommes, une autre pour les femmes). A la sortie de la messe, les indigènes doivent suivre le sermon d'obscénités du père Vandermayer alors que les Blancs sont déjà sortis.* » (***Cahier des supports-élèves,*** 3ème année section langues, pp.130-131).

Ils nous présentent aussi quelques éléments culturels dont la musique, la danse traditionnelle du Burundi, la gastronomie burundaise, le cinéma, le costume, la coiffure, la fluidité de la parole, le mariage, l'entraide mutuelle, la dot, le remerciement, etc.

Par contre, 70% de nos enquêtés ont répondu non à la question. Ce qui se traduit qu'ils ne perçoivent pas des leçons en rapport avec la culture française ou les cultures des Pays francophones dans le cahier des supports-élèves.

Tableau n°9: Question 9

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
- C'est un moyen d'exprimer sa créativité, de se forger une identité propre, de renforcer ou de préserver le sentiment d'appartenance à la communauté. - Les expériences culturelles offrent des occasions de loisirs, de divertissement, d'apprentissage et de partage d'expériences avec d'autres êtres humains. - Les éléments culturels donnent forme à la cohésion et à l'identité, aux sociétés et permettent leur identification et leur différenciation claires par rapport aux autres. - un moyen qui aide à perfectionner la langue française, à connaître et à découvrir l'Autre. - Moyen d'accéder aux civilisations, à la communication et à la politique du monde intérieur et extérieur de soi, etc. - Un moyen qui nous amène à dépasser les limites étroites de notre univers familier, à découvrir d'autres nations, d'autres races, leurs modes d'actions et de penser, à percevoir sous les différences extérieures l'intime similitude qui nous unit à tous les hommes de tous les Pays dont le français est l'outil de communication courante. - un moyen de comprendre les autres et de les accepter au lieu de les juger dans leurs différences et ressemblances. - Favorise l'intégration des bonnes manières au contact de l'Autre de l'au-delà et d'y vivre aisément. - Continuer ses études en France ou dans les Pays francophones. Pour ne citer que cela.	24	60%
- Je ne trouve pas aucun avantage.	4	10%

- Je ne trouve pas aucun avantage parce que si les Français ou les Francophones des autres Pays ne connaissent et/ou ne reçoivent pas d'informations concernant la culture burundaise, pourquoi moi, en tant qu'élève burundaise serais-je intéressée par la culture française et celles des pays francophones ? - Je ne trouve pas aucun intérêt car je n'aime pas le comportement des Français, mais j'aime seulement parler français.		
- Offre des opportunités de réaliser ses rêves, de faire son business, de maîtriser la langue de Molière, de connaître l'histoire de la France et des Pays francophones. - Tirer profit de la diversité culturelle et linguistique.	8	20%
Réponse neutre	4	10%

Pour cette question, nous remarquons que 60% de nos enquêtés trouvent que la connaissance des éléments culturels de la France et des Pays francophones est un moyen de comprendre les autres et de les accepter au lieu de les juger, de les rejeter dans leurs différences et ressemblances. Elle favorise l'intégration des bonnes manières au contact de l'Autre de l'au-delà et d'y vivre aisément. C'est également un moyen qui nous amène à dépasser les limites étroites de notre univers familier, à découvrir d'autres nations, d'autres races, leurs modes d'actions et de penser, à percevoir sous les différences extérieures l'intime similitude qui nous unit à tous les hommes de tous les Pays dont le français est l'outil de communication courante.

Pour d'autres, 20% de nos enquêtés affirment que cette connaissance des éléments culturels étrangers offre en outre des opportunités de réaliser ses rêves, de faire son business, de maîtriser la langue de Molière, de connaître l'histoire de la France et des Pays francophones. 10% des enquêtés disent qu'ils ne trouvent pas aucun avantage aussi longtemps qu'il n'existe pas un rendez-vous du donner et de recevoir sur le plan culturel entre le Burundi et la France, entre le Burundi et les Pays francophones. Toutefois, 10% de nos enquêtés n'ont pas voulu nous partager leurs points de vue.

Tableau n°10 : Question 10

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	10	25%
Non	25	62,5%
Neutre	5	12,5%

Après avoir analysé les réponses proposées à cette question, nous voyons en effet que 25% de nos enquêtés ont répondu oui ; 62,5% ont répondu non et présentent des justifications diverses. Ils trouvent beaucoup nécessaire d'intégrer les compétences culturelle et interculturelle dans le programme du cours de français section langues car on ne peut pas ignorer le volet culturel et interculturel étant donné que langue et culture sont deux éléments indissociables. Ils avancent l'idée que la compétence interculturelle se réfère à la capacité de pouvoir comprendre, de respecter et de communiquer avec des personnes appartenant à des cultures différentes. Selon eux, la compétence interculturelle incarne une sensibilisation à la diversité culturelle. Il ne suffit pas seulement de connaître la langue française, il faut leur apprendre comme dans l'ancien système par exemple les écrivains et leurs œuvres. Certaines connaissances sur la culture française et celles des cultures des Pays francophones sont données indirectement mais d'une façon non claire. L'intégration de cette compétence parmi celles visées dans la section langues permettrait d'avoir de connaissances diverses sur la France et sur les Pays francophones, ça va aussi enrichir le vocabulaire et l'expression française de l'apprenant, tandis que 12,5% de nos enquêtés n'ont rien dit à propos.

IV.2. Synthèse de l'Interprétation des résultats(1)

La présente enquête nous a permis de comprendre les représentations des apprenants. Les résultats montrent qu'il y a une volonté et un désir d'apprendre la langue française et de dépasser les limites de leur environnement linguistique et culturel pour découvrir d'autres notamment l'homme de l'au-delà et sa culture, la culture française et celles des pays francophones. Concernant les activités à la lecture, les réponses fournies par les apprenants indiquent que ces derniers ressentent peu de stimulation.

A cet effet, il est crucial de rappeler que la mission éminente de l'école et de l'enseignant en particulier serait d'amener et aider l'apprenant à découvrir la lecture car cette dernière demeure le plus important moyen de s'enrichir sur tous les aspects qui conditionnent la vie de l'homme.

IV.3. Analyse des résultats du deuxième questionnaire

Questions pour les enseignants

Tableau n°11 : Question 1

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	9	75%
Non	3	25%

De par cette question et comme nous voulons savoir si les enseignants de français sont à l'aise quand ils enseignent cette langue, 25% de nos enquêtés ont dit « Oui ». Ils disent que le français n'est pour eux une langue étrangère mais c'est la leur du fait qu'elle leur permet des échanges culturels tels que prôné par **Léopold Nyirane Sedar Senghor** dans sa philosophie du « *métissage culturel* ».

Tandis que 75% des enquêtés ont dit « Non ». Ces derniers donnent des justifications variées. Pour certains, c'est parce qu'ils se retrouvent devant des apprenants ayant un niveau de connaissances plus bas en français. Ces apprenants ont par conséquent des difficultés de compréhension, d'expression orale et écrite. Ils sont souvent obligés de faire recours à la langue nationale.

Tableau n°12 : Question 2

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Positive	10	83,3%
Négative	1	8,3%
Aucune	1	8,3%

D'après les résultats obtenus à cette question, nous remarquons que 83,3% de nos enquêtés ont une image positive sur la culture francaise et celles des Pays francophones. 8,3% ont une image négative, tandis que 8,3% n'ont aucune image.

Tableau n°13 : Question 3

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Anglais, Kirundi, Kiswahili	12	100%

A part le français, nous remarquons que 100% de nos enquêtés affirment qu'il y a d'autres langues enseignées dans la section langues. Il s'agit entre autres de l'Anglais, du Kiswahili et du Kirundi.

Tableau n°14 : Question 4

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
- Au Post-Fondamental, tout dépend de la section, à part la section langues, le français a un volume horaire très minime dans les sections scientifique et technique. - Le français occupe une place importante car c'est la langue d'enseignement des autres disciplines à part l'anglais, le Kirundi et le Kiswahili. Le volume horaire hebdomadaire du français est 10h, de l'anglais 10h, du Kirundi 4h, et du Kiswahili 5h. - Le français est à la fois une discipline et une langue d'enseignement d'autres langues.	8	66,6%
- le français occupe une place importante dans le cas où elle est une langue de bureau. - Le français occupe la première place que ça soit au niveau du volume horaire et de son statut car c'est une langue d'enseignement et d'administration au Burundi.	2	16,6%
- Le français vient en deuxième position sur la liste des langues officielles au Burundi après le Kirundi.	2	16,6%

En nous référant aux réponses proposées à cette question, nous constatons que 66,6% de nos enquêtés témoignent que le français vient en première position à considérer son statut par rapport aux autres langues étrangères dont le Kiswahili et l'anglais. Le français est une langue

d'enseignement pour d'autres disciplines mais aussi une discipline comme tant d'autres. Même si le volume horaire d'anglais (10h/semaine) est égal à celui du français (10h/semaine), ce dernier occupe une place importante puisqu'il est l'outil d'enseignement d'autres cours non littéraire.
16,6% de nos enquêtés ont la conception que le français occupe une place importante dans le cas où elle est la langue d'enseignement et d'administration au Burundi. Et enfin, 16,6% affirment que le français vient en deuxième position sur la liste des langues officielles au Burundi après le Kirundi.

Tableau n°15 : Question 5

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
- Compétence à la lecture –compréhension. - Compétence à la production orale. - Compétence à la production écrite	6	50%
- L'expression orale. - L'expression écrite	3	25%
- Savoir lire - Savoir écrire - Savoir écouter - Savoir parler	2	16,6%
- Les finalités vont en variant mais ce qui est remarquable est que la partie de la littérature française est fortement négligée dans la section langues.	1	8,3%

Nous trouvons que 50% de nos enquêtés présentent trois compétences visées dans la section langues à savoir : la Compétence à la lecture –compréhension, Compétence à la production orale et la Compétence à la production écrite. 25% de nos enquêtés présentent seulement deux compétences à savoir : l'expression orale et l'expression écrite. 16,6% des enquêtés ne présentent que les compétences suivantes à savoir : Savoir lire, Savoir écrire, Savoir écouter, Savoir parler. Et 8,3% des enquêtés disent que les finalités vont en varient au fur et à mesure

parce qu'il y a une partie de la littérature française qui est beaucoup négligée dans la section langues.

Tableau n°16 : Question 6

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Oui	2	16,6%
Non	10	83,3%

En analysant les réponses proposées à cette question, nous remarquons que 83,3% de nos enquêtés disent que les compétences culturelle et interculturelle ne figurent pas sur la liste des compétences visées dans la section langues. Tandis que 16,6% de nos enquêtés disent que ces deux compétences figurent parmi celles visées.

Tableau n°17 : Question 7

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Non	9	75%
Oui	3	25%

En ce qui est des réponses proposées à cette question, nous voyons que 75% de nos enquêtés disent « Non ». Ils justifient cette réponse en disant qu'il n'y a pas de place qu'occupe l'aspect interculturel car pas de leçons préconisées sur le programme du cours de français qui développent l'aspect culturel de la France, origine de cette langue ou des Pays francophones. Ils se demandent alors comment et par quelle voie l'aspect interculturel pourrait avoir une place dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE. Ils continuent à dire que l'aspect interculturel joue un rôle important dans ce processus du fait qu'il favoriserait, une fois intégré dans le processus, le développement des connaissances sur le plan intellectuel, artistique et philosophique des apprenants.

Par contre, 25% des enquêtés disent « Oui », malheureusement ils ne donnent pas de justifications.

Tableau n°18 : Question 8

a) Que proposeriez-vous aux décideurs politiques de l'éducation au plus haut niveau pour que l'aspect ***interculturel*** soit intégré dans le corpus de formation des enseignants de français au post-fondamental ?

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
Non	10	83,3%
Oui	2	16,6%

Nous remarquons que 83,3% de nos enquêtés proposent comme réponse « Non ». A cet effet, ils donnent des justifications qui convergent presque sur les mêmes finalités. Ces justifications sont les suivantes :

- C'est nécessaire et important d'intégrer la compétence interculturelle parmi d'autres vissées en classe de FLE, car c'est en prenant contact avec d'autres cultures qu'on parvient à consolider ses connaissances générales sur le monde afin de concourir loyalement avec le reste de l'humanité.
- Il est important d'intégrer la compétence interculturelle car on ne peut pas maitriser une langue étrangère tout en ignorant la culture de son pays d'origine.
- L'intégration de la compétence interculturelle parmi d'autres vissées en classe de FLE s'avère très importante car deux dimensions sont à considérer :
 1) La première vise la sensibilisation et l'appropriation d'autres cultures ;
 2) La deuxième est une appropriation critique des autres cultures en fonction d'une meilleure connaissance de soi et de sa propre identité.
- Bien sûr que oui, car l'intégration de la compétence interculturelle parmi d'autres vissées en classe de FLE inciterait les apprenants à s'appliquer davantage dans la maitrise de la langue française.
- Oui, c'est nécessaire car l'intégration de cette compétence permettrait les innovations.
- C'est très nécessaire parce que toute langue reflète la culture des gens du Pays dont la langue cible est maternelle. Donc l'aspect culturel et/ou interculturel devrait être inséré dans les objectifs du processus de l'enseignement/apprentissage de la langue.

Tout bien pesé, nos enquêtés ont réagi et ont proposé des voies de sortie à l' endroit des décideurs politiques de l'éducation au plus haut niveau :

- ✓ Revoir le programme du cours de français dans la section langues et insérer les volets culturel et/ou interculturel dans les cours de langues en général ;
- ✓ Insérer dans les programmes du Post-Fondamental des leçons faisant appel aux concepts de culturel et/ou d'interculturel ;

- ✓ Prévoir des formations à l'endroit des enseignants des langues sur les aspects culturel et interculturel ;
- ✓ Disponibiliser de matériels didactiques appropriés à l'enseignement des aspects culturel et interculturel ;
- ✓ Motiver les apprenants dans le but d'être conscients de leur culture ;
- ✓ Remplacer l'apprentissage des langues par une formation littéraire en accordant plus de séances au cours de français qu'aux autres langues (Kirundi, Anglais, Kiswahili) ;
- ✓ Etant donné que les apprenants de 3ème langues sont supposés majeurs , il s'avère très important de prévoir des leçons sur des textes tirés des œuvres des Ecrivains beaucoup connus qui ,dans leur philosophie littéraire, ont développé des aspect culturel et/ou interculturel de la France et/ou des pays francophones.
- ✓ Instaurer des programmes sur le volet culturel et interculturel afin de les intégrer dans le corpus de formation des enseignants de français au Post-Fondamental.

Tandis que 16,6% de nos enquêtés proposent la réponse « Oui », mais ils ne donnent pas des justifications y afférentes.

Tableau n°19 : Question 9

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
➢ Ce n'est pas possible d'enseigner l'aspect interculturel en classe de FLE quand on n'a pas été formé, car on ne donne pas ce que l'on n'a pas. ➢ Non, il n'est pas facile d'enseigner cet aspect interculturel en tant qu'enseignant qui n'a jamais bénéficié aucune formation en la matière car il ne saura pas quoi faire. ➢ Il n'est pas du tout facile, il faut préconiser des séances de recyclage pour enfin enseigner l'aspect interculturel. ➢ Non, car si on s'aventure à enseigner cet aspect alors qu'on est profane en la matière, il y a risque de dérouter les apprenants. ➢ Pour un enseignant qui n'a pas eu de formation en la matière, ça lui sera difficile car il ne saura pas même quelle méthodologie utilisée.	11	91,6%
➢ La culture ne doit pas refléter la formation car tout humain est doté de sa culture à l'instar de la science.	1	8,3%

A travers les réponses proposées à cette question, nous remarquons que 91,6% de nos enquêtés disent qu'il n'est pas facile, voire impossible d'enseigner l'aspect interculturel sans qu'on ait jamais été formé en la matière, pire encore, sans savoir quelle méthodologie utilisée. 8,3% des enquêtés disent que l'enseignement de l'interculturel ne doit pas refléter la formation car tout homme est doté de sa culture d'origine.

Tableau n°20 : Question 10

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
▪ Former les enseignants sur le volet culturel et interculturel. ▪ Fournir de nouveaux manuels scolaires de langues dans lesquels les notions de culture et d'interculturel sont beaucoup développées de manière claire et étendue. ▪ Donner des formations pertinentes relatives à la dimension interculturelle aux enseignants de FLE. ▪ Définir la méthodologie adéquate à cette fin. ▪ Former les formateurs pour élargir la formation à un bon nombre d'enseignants. ▪ Elaborer un programme bien défini à chaque niveau du post-fondamental pour adapter la langue à la culture. ▪ Repenser le programme du cours de français dans le sens de tenir en considération l'importance de cet aspect du côté de l'enseignant et du côté de l'apprenant. ▪ Multiplier les documents pédagogiques évoquant ou concernant différentes cultures notamment la culture française et celles des Pays francophones. ▪ Développer l'audio-visuel associé à la lecture graphique.	10	83,3%
❖ Aucune réponse proposée	2	16,6%

Pour cette question, nous remarquons que 83,3% de nos enquêtés ont présenté quelques stratégies à mettre en œuvre pour une assise plus ou moins effective de cette dimension interculturelle en classe de FLE. Tandis que 16,6% des enquêtés n'ont pas voulu nous partager leurs points de vue.

Tableau n°21 : Question 11

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
❖ Non, le volet culturel de la langue française n'est pas pris en considération dans le programme de ce cours. ❖ A considérer le programme du cours de français qu'ils disposent actuellement ' le volet culturel n'est pas pris en compte. ❖ Pour le moment, c'est non.	8	66,6%
❖ Pas assez	1	8,3%
❖ Aucune réponse proposée	3	25%

Les réponses proposées à cette question montrent que 66,6% de nos enquêtes ont la conviction que le volet culturel de la langue n'est pas pris en considération. 8,3% des enquêtés disent que ce n'est pas assez, tandis que 25% des enquêtés n'ont donné aucune réponse pour des raisons inconnues.

Tableau n°22 : Question 12

Proposition de réponse	Nombre d'enquêtés	Pourcentage
• Oui, la langue et la culture sont indissociables car la langue fait partie des éléments qui reflètent la culture du Pays d'origine. • Oui, la langue et la culture sont indissociables car l'apprentissage de la langue a pour but de former des citoyens qui respectent leur culture et non pas des citoyens déculturés. • Oui, la langue et la culture sont indissociables parce que la langue est le meilleur véhicule de la pensée de l'homme et des réalités culturelles universelles. C'est pourquoi le vrai homme est appelé à être citoyen du monde. • Oui, les deux sont les éléments de cause à effet car la langue véhicule la culture et cette dernière illustre la première. • Généralement, la langue et la culture ne sont dissociables du fait que l'apprenant adopte certains comportements induits par l'usage d'une langue.	12	100%

A la question de savoir si la langue et la culture sont indissociables, nous remarquons que 100% de nos enquêtés, et au travers les réponses proposées, la langue et la culture sont indissociables parce que la langue est le meilleur véhicule de la pensée de l'homme et des réalités culturelles universelles. C'est pourquoi le vrai homme est appelé à être citoyen du monde.

IV.4. Synthèse de l'interprétation des résultats(2)

Les réponses récoltées à travers ce questionnaire font ressortir que la majorité des enseignants évitent d'intégrer la dimension interculturelle lors des pratiques enseignantes si on n'ose pas dire qu'ils la négligent carrément. Cela est dû au manque de la formation des enseignants à l'interculturalité ; elle n'a pas eu sa place dans leurs parcours bien qu'elle soit un élément important dans l'acte d'enseignement/apprentissage de FLE. Si les aspirations et propositions fournies des enseignants de français trouvent une suite favorable à l'égard des concepteurs des programmes scolaires, l'aspect interculturel favoriserait beaucoup la maitrise de la compétence linguistique en français. Quant aux apprenants de la langue française, ils se sentiront à l'aise d'apprendre et sauront comment s'y prendre en cas de situation d'échanges avec le monde dont cette langue est l'outil de communication courante.

Conclusion partielle

Suite au dépouillement des résultats obtenus à l'issue de cette enquête, nous en déduisons que l'efficacité et la réussite d'apprentissage à travers une démarche interculturelle se fonde sur l'enseignant en premier lieu, c'est à travers lui que les apprenants arrivent à aimer d'apprendre la culture de l'Autre et de dépouiller des idées stéréotypées. Mais ici la question qui s'impose, comment un enseignant qui n'a pas été formé sur l'enseignement de l'interculturel peut s'aventurer à enseigner cet aspect ? A propos de ce sujet Georges NIYONZIMA, (2018), s'en inquiète :

> *« les enseignants burundais de langue française ne suivent pas ouvertement de formation à l'interculturel. Les quelques cours de l'Université en rapport avec la culture ne permettent pas aux futurs enseignants de s'équiper en compétences interculturelles, ils ne sont pas au courant du caractère interculturel de ces cours* » p.96

A ce constat nuageux de l'enseignement de l'interculturel en classe de FLE, il est primordial d'équiper les écoles en termes de moyens matériels didactiques et pédagogiques suffisants. Les formations préconisées pour les enseignants de français sur l'enseignement du volet interculturel seraient une des voies efficaces pour combler les lacunes que s'accusent les apprenants au moment de l'apprentissage d'une langue en général.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au Burundi comme ailleurs dans le monde entier, l'enseignement des langues est une nécessité incontournable car les progrès de la mondialisation nous l'obligent tant sur le plan linguistique, culturel, sociopolitique, économique, artistique, philosophique et géopolitique. A cet effet, les apprenants burundais comme tant d'autres se voient obliger d'apprendre un amalgame de langues pour s'ouvrir au monde extérieur. Parmi les langues qu'ils apprennent, le français vient en deuxième position sur la liste des langues officielles dans notre pays. Cela étant, le français est une langue qui nous a été héritée par l'administration coloniale et les apprenants sont, d'ores et déjà, obligés de l'apprendre dans toutes ses dimensions car ils auront besoin plus tard de voyager à l'étranger et seront en contact avec le reste du monde. Il est vrai qu'on ne peut pas prétendre apprendre toutes les langues, car selon Aristote « *Entre deux maux, il faut choisir le moindre* ». A travers notre étude, nous avons remarqué qu'il y a absence presque totale de l'aspect interculturel et culturel dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE alors que la langue est l'*Omnibus* de la culture. C'est ce qui nous a beaucoup inspiré à faire cette étude à propos du sujet ci-haut cadré.

Grosso modo, tout au long de notre travail de recherche, nous nous sommes intéressé à la dimension

interculturelle en classe de FLE au Burundi, notamment celle de troisième année de la section langues qui constitue le niveau terminal dans le système éducatif burundais. Nous nous sommes fixé des objectifs de recherche, qui sont ; - identifier les différents défis qui freinent les apprenants burundais à l'acquisition de la compétence interculturelle et la place qu'elle occupe dans le processus d'enseignement-apprentissage, - proposer des voies de sortie qui pourraient prendre en compte l'aspect interculturel dans ce processus d'enseignement/apprentissage du FLE ainsi que les représentations interculturelles que les apprenants et enseignants burundais de français ont de la culture française et des cultures des Pays francophones.

En effet, dans le but d'atteindre l'objectif de manière satisfaisante, deux questionnaires ont été minutieusement élaborés, l'un destiné aux enseignants ayant une qualification requise à l'enseignement du français langue étrangère, car l'enseignant de langue est un médiateur culturel entre l'apprenant et ses connaissances linguistiques et extralinguistiques par exemple en sociologie, en psychologie, dans les sciences politiques et autres.

Le deuxième questionnaire était destiné aux apprenants des classes terminales dans la section langues. Après le dépouillement des résultats, nous avons remarqué que nos enquêtés ont fourni beaucoup d'efforts car les questions ont été toutes presque répondues. L'analyse des résultats qui a suivi nous a amené à pouvoir interpréter les données ainsi récoltées. C'est à partir de ces dernières que nous émettons quelques recommandations à l'endroit des décideurs politiques de l'éducation scolaire au plus haut niveau pour qu'ils puissent prendre des précautions nécessaires en vue d'intégrer le volet interculturel dans le programme du cours de français de la section langues de façon claire et bien définie. Les recommandations ainsi formulées sont les suivantes :(1) prévoir des séances de formation destinées aux enseignants de langue française, (2) disponibiliser des matériels didactiques et pédagogiques appropriés à l'enseignement du volet culturel et/ou interculturel, (3) augmenter le volume horaire hebdomadaire du cours de français dans toutes les sections particulièrement la section langues, (4) repenser les programmes du cours de français à tous les niveaux en multipliant davantage des leçons évoquant et développant l'aspect culturel et interculturel, (5) stimuler et inciter les apprenants à être conscients de l'apprentissage du français en tous ses aspects par diverses gratifications, (6) motiver les enseignants de français, (7)Etant donné que les apprenants de 3ème langues sont supposés majeurs , il s'avère très important de prévoir des leçons sur des textes tirés des œuvres des Ecrivains beaucoup connus qui ,dans leurs ouvrages, ont développé des aspects culturels et/ou interculturels de la France et/ou des pays francophones.

En définitive, compte tenu des résultats obtenus au cours de notre enquête, nous estimons que les hypothèses présentées au début de ce modeste travail ont été vérifiées. Toutefois, nous tenons à rappeler que le champ d'investigation à propos de ce sujet est extrêmement vaste. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas s'aventurer à avoir l'épuiser. Certes, nous avions soif de continuer à exploiter ce sujet beaucoup intéressant, malheureusement nous nous sommes heurté à pas mal des contraintes surtout liées à la limite du temps et des moyens financiers. Nonobstant, notre vœu est que cette étude puisse être un point de départ pour de recherches complémentaires liées à la dimension interculturelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE au sein de l'école Post-Fondamentale du Burundi.

Références bibliographiques

1. ACQUIER, J.L, (1986). Le Burundi. Marseille: Parenthèses.
2. Alain M.ʒ Barabara D. (2002, p.185), ».*Approches didactiques de l'interdisciplinarité,* Bruxelles. Éditions De Boeck Université.
3. Alexandre P., « Le pluralisme linguistique dans les systèmes scolaires de la francophonie du sud, dans Mc Andrew M., op.cit., p.137-152, cité par Cuq, J.P et Gruca, I. (2005 :61)
4. *Cahier des supports-élèves*, Section Langues (2018, pp.130-131), Troisième année Post-Fondamentale, Bujumbura.
5. Calisson R.ʒ Coste D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, « F ».
6. Chaudenson, R.ʒ Rakotomalala, D. (2004). *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*. Québec: AGMV Marquis.
7. CHRÉTIEN, J.P. (1993). Burundi. L'histoire retrouvée. Paris: Karthala.
8. CHRÉTIEN, J.P. (1993,2003).*Burundi. L'histoire retrouvée*. Paris: Karthala.
9. COLLES, L. et Ali. (2005). *Espaces francophones. Diversité linguistique et culturelle*. Belgique. cortil-Wodon: E.M.E.
10. Conseil de l'Europe, 2001: 09). consulté le 28/8/2022 à 10h03'
11. Cuq J.P. (2004), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International.
12. Cuq, J.P. et Gruca, I. (2003),(2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, collection française langue étrangère,* Paris, P.U.G.P
13. Cuq J.P., (2003), *Dictionnaire de didactique du français*, Paris. Ed. Clé international, Paris.
14. DE CARLO, M.(1998) *L'interculturel*, Paris. Clé international.
15. Décret n° 100/078 du 22 mai 2019 portant fixation des langues d'enseignement et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale consulté le 20/8/2022 à 12h48'
16. DENIS, M.(2000). *Développer des aptitudes interculturelles en classe de langue, in dialogues et cultures, n° 44*.
17. Dictionnaire de français Larousse (https : //www.larousse.fr, consulté le 07/8/2022 à 8h32'
18. *Dictionnaire de politique***,** https : /www.toupie.org, consulté le 22/8/2022 à 7h52'
19. *Dictionnaire encyclopédique, Larousse,* Paris, 1980
20. Dictionnaire le Robert en ligne, consulté le 18/8/2022 à 10h26',
21. *Dictionnaire universel(*2018, p.317), Hachette, édition Edicef.

22. NIZIGIYIMANA, D. (2020-2021). Cours de didactique du français en contexte culturel et anthropologique du Burundi, p.2. Université du Burundi et Ecole Normale Supérieure, Master I, DFLE.
23. DUVERGER, J. (1996). *L'enseignement bilingue aujourd'hui*, Pars, Ed. Richaudeau, Albin Michel.
24. Fabrice, B.ʖ Dominique, G. ʖ Porcher L.(2011). Le français langue étrangère.
25. Ferdinand B., (1887). *Dictionnaire de pédagogie*, col.2 238 a.
26. FREY, C. (1996). *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*. Paris: EDICEF.
27. FREY, C.(996). Le français au Burundi. Lexicographie et culture. Paris: EDICEF.
28. GAHAMA, J. (2001). *Le Burundi sous administration belge*, 1919–1939. Paris: Karthala.
29. GAHAMA, J. (2001). Le Burundi sous administration belge, 1919–1939. Paris: Karthala.
30. Georges, N., (2018), *Problématique interculturelle dans l'enseignement/apprentissage du français à l'école post-Fondamentale du Burundi : cas de certaines écoles de Bujumbura, Université du Burundi, Bujumbura, Septembre.*
31. GHALEM, H. (2013). *La dimension interculturelle dans l'enseignement apprentissage du FLE*: *cas des apprenants de 1 ère année secondaire du Lycée Larbi Ben M'hidi,* Université Mohamed KHIDER-Biskra.
32. Giordan, 1998(1-1), Les concepts en sciences infirmières (2012, pp.72-74), citéparNicoleJeanguiotdans:https//doi.org/10.3917/arsi.forma.2012.01.0079, consulté le 7/8/2022.
33. *Guide de l'Enseignant*, Section Langues : Français, Troisième année Post-Fondamentale, Bujumbura, Édition 2018, p.3, p. 146
34. Habiba, A., (2020). La dimension interculturelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE, Analyse du manuel scolaire de 3ème année secondaire. Université Larbi ben M'hidi Oum-El-Bouaghi, pp.34-35.
35. Holec, H. (1990 :9), avant-propos de Duda, R.ʖ Riley P. Learning style, Nancy, Presses universitaires,.
36. https : //afelsh.org>2012, le français comme langue de l'élite au Burundi: un inconvénient qu'un avantage, consulté le 20/8/2022 à 10h12'
37. https : //fr.m.wikipedia.org>wiki> acculturation, consulté le 18/8/2022 à 10h31'
38. https: //www.m.wikipedia.org, consulté le 16/8/2022 à 15h34'

39. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/burundiloisdiv.htm#Loi n%C2%B0 1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire consulté le 20/8/2022 à 13h35'
40. https://www.dictionnaire-academie.fr, consulté le 13/8/2022 à 11h15'
41. https://www.lalanguefrancaise.com, définition de enseigner, consulté le 13/8/2022 à 11h05'
42. HYMES, D.(2004). *Vers la compétence de communication*, Paris, Crédit/hatier.
43. Joaquim, D. & Edmée, O. (2002). *L'énigme de la compétence en éducation*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, p.80.
44. LAKEHAL, M.& DERRECHE, A., (2019). *Rôle de la compétence interculturelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE : cas de 3ème année Licence*. Guelma, Université 8Mai 1945, pp.7-8
45. *Legendre, R. (1993). Dictionnaire actuel de l'éducation, Montréal : Guérin, p.507*
46. Maurice, F. (1951). *Le Sagouin*, France, Edition Ronde, p.139. Extraits et passages de Le Sagouin. Disponible sur l'URL : booknode.com
47. Maurice, G. (2004). Le Bon usage, 13ème édition, 7° tirage, p.9.
48. NSANZE, A.(2003). Le Burundi contemporain: L'État–nation en question (1956–2002). Paris: L'Harmattan.
49. Pascal, N. (2018). *Influence des langues du milieu social sur la compétence de communication des apprenants de la langue française : étude menée dans les écoles secondaires de la zone Buyenzi en Commune Mukaza*, Bujumbura, Université du Burundi, janvier.
50. NDUWAYO, P. (2020-2021), Analyse de la création littéraire en contexte plurilingue : littérature et transculture, p.5, p.8**,** Bujumbura**,** Université du Burundi et Ecole Normale Supérieure, Master I, DFLE.
51. Politique linguistique du Burundi, Bujumbura, Décembre 2013, trouvé sur https : //apf.francophonie.org, consulté le 20/8/2022 à 15h28'.
52. Porcher, L. (2005). Le Français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline, CNDP, Hachette, éducation 1995, p.53 cité par Cuq et Gruca, (2005 :80)
53. PRETCEILLE, A.& PORCHER,L.(2001). L'éducation et communication interculturelle, Paris, PUF.

54. Puren, C., (1988). Histoires des méthodologies de l'enseignement des langues, éditions original papier, Paris, pp.11-12
55. RAKOTOMALALA, D. (2004). Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux. Québec: AGMV Marquis.
56. UNESCO, la culture :https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/... et consulté le 13 janvier 2023 à 12h27min).
57. Wikipédia, fr.m.wikipedia.org, enseignement, consulté le 13/8/2022 à 9h16'
58. YAHIYA, S. & EL-DJOUZI, Y., (2020). *Les représentations de la langue française dans le milieu universitaire : cas des étudiants de première année de licence de français à l'université d'Ahmed Draia Adrar, option Didactique du FLE,* p.17. , https://dspace.univ-adrar.edu.dz, consulté le 18/8/2022 à 12h22'.
59. Zarate, G.& Gohard-Radenkovic, A.& Lussier, D., & Penz, H. (2003). Médiation culturelle et didactique des langues. Strasbourg : Edition du Conseil de l'Europe.
60. ZARATE, G. (1986) . *Enseigner une culture étrangère,* Paris, Hachette.
61. ZARATE,G.(1993). *Représentations de l'étranger et didactiques des langues*, Paris, Didier coll. Crédit.
62. Smith, B.O. (1993)." Towarda theory of teaching".In A.A. Bellack (dir.), Theory ans reseach in teaching. New York : Teaching collège presse, p.1-10

ANNEXES

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE DESTINE AUX APPRENANTS

1. Identification de l'enquêté

DPE :……..

DCE :…….

Etablissement :…….

Q1. Est-ce que vous aimez la langue française **?**

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, pourquoi ?

Réponse :……
……
……

Q2. Quelle image faites-vous de la France ou d'autres Pays francophones autre que le Burundi ?

Positive : ☐ Négative : ☐ Aucune idée : ☐

Q3. Selon vous et sur base des connaissances que vous avez, que signifie les mots : « **culture** et **interculture** » ?

Réponse :……
……
……

Q4. Quelle image faites-vous de la culture française ou des cultures des Pays francophones autre que le Burundi?

Positive : ☐ Négative : ☐ Aucune idée : ☐

Si positive, qu'est-ce que vous aimeriez découvrir de la culture française?

Réponse :……

……

…….

Q5. Est-ce que vous avez déjà lu des œuvres littéraires écrites en français ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, donnez quelques-unes et leurs auteurs.

Réponse :……

……

…….

Q6. Comment vous enrichissez votre vocabulaire et votre expression française ?

Réponse :……

……

…….

Q7. Selon vous, existe-t-il une relation étroite entre la langue et la culture ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, expliquez brièvement la relation existant entre le français et la culture française, entre le français et les cultures des Pays francophones.

Réponse :……

……

…….

Q8. Dans vos cahiers supports-élèves, y'aurait-il au moins des leçons qui parlent de la culture française ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si oui, donnez quelques éléments de la culture française ou des cultures des Pays francophones que vous connaissez ?

Réponse :……

……

…….

Q9. A votre avis, quel(s) intérêt(s) (avantage(s) trouvez-vous de la connaissance des éléments culturels

de la France ou des Pays francophones en tant qu'élève burundais de la 3ème Langues?

Réponse :……

……

…….

Q10. Parmi les compétences visées dans le cours de français 3ème Langues, figure-t-elle-la compétence culturelle et/ou la compétence interculturelle ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si non, trouvez-vous nécessaire d'intégrer sur la liste des compétences visées dans le programme du cours de français en section Langues les compétences culturelle et la compétence interculturelle pour une bonne maîtrise de la compétence linguistique en français? Expliquez brièvement votre réponse.

Réponse :……

……

……

Nous vous remercions d'avoir répondu à toutes ces questions !

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE DESTINE AUX ENSEIGNANTS

1. Identification de l'enquêté »

DPE :……..

DCE :…….

Etablissement :……

Sexe masculin : ☐ Sexe féminin : ☐ Age : …….

1. Etes-vous à l'aise quand vous enseignez le français ?

Oui : ☐ Non : ☐

Si non, pourquoi ?

Réponse:……
……
……..…….

2. Quelle image avez-vous de la culture francaise ou des cultures des Pays francophones ?

Positive : ☐ Négative : ☐ Aucune : ☐

3. A part le français, quelles sont les autres langues enseignées dans la section langues ?

Réponses :……
…….……
……..

4. Si le français fait partie de ces langues, quel est sa place par rapport à ces autres langues ? (volume horaire hebdomadaire pour chaque langue, statut, etc.)

Réponse :……

……

5. Quelles sont les compétences visées dans le programme du cours de français, section langues?

Réponse : ……

……

…….

6. Parmi les compétences visées au cours du processus d'enseignement/apprentissage du français dans la section langues, figure-t-elle la compétence culturelle et/ou interculturelle ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Sinon,pourquoi selon vous?

Réponse :……

……

7. Nous savons certainement que toute langue véhicule sa culture, alors la maitrise de la compétence linguistique en français serait-elle possible et effective indépendamment de la compétence culturelle et/ou interculturelle?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si non, quelle est la place qu'occupe l'aspect **interculturel** dans le processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en section langues?

Réponse :……

……

8. Au cours de votre cursus de formation, avez-vous été formé sur l'enseignement de l'interculturel en classe de FLE (Français Langue Etrangère) ?

a) Oui ☐ b) Non ☐

Si non,

c) Trouvez-vous important ou nécessaire d'intégrer la compétence interculturelle parmi d'autres visées en classe de FLE pour constituer une base solide de la maîtrise de la compétence linguistique en français langue étrangère?

 Réponse:……

 ……

d) Que proposeriez-vous aux décideurs politiques de l'éducation au plus haut niveau pour que l'aspect ***interculturel*** soit intégré dans le corpus de formation des enseignants de français au post-fondamental ?

Réponse :……

……

9. En tant qu'enseignant de français au Post-Fondamental, trouvez-vous qu'il est facile d'enseigner l'aspect interculturel en classe de FLE pour un enseignant qui n'a pas eu de formation en la matière ?

Réponse :……

…..……

10. Proposez quelques stratégies efficaces à mettre en place pour une assise plus ou moins effective d'une dimension interculturelle en classe de FLE.

Réponse :……

……

……

11. Estimez-vous que le volet culturel de la langue, dans le programme de français, soit véritablement pris en considération ?

Réponse :……

……

……

12, Pensez-vous que la langue et la culture sont indissociables ?

Réponse :……

……

Nous vous remercions d'avoir répondu à toutes ces questions